



Scandium Canada Ltée.

RAPPORT DE GESTION

POUR LES PÉRIODES DE TROIS MOIS ET DE SIX MOIS TERMINÉES LE 28 FÉVRIER 2026 – DEUXIÈME TRIMESTRE

Scandium Canada Ltd.

MANAGEMENT DISCUSSION AND ANALYSIS

FOR THE THREE-MONTH AND SIX-MONTH PERIODS ENDED FEBRUARY 28, 2026 – SECOND QUARTER

Table des matières

Date
Mise en garde concernant les renseignements prospectifs
Description de l'entreprise et continuité de l'exploitation
Faits saillants corporatifs
Actifs miniers et frais d'exploration
Principales données financières
Trésorerie et sources de financement
Transactions entre parties liées
Information sur les actions en circulation
Transactions hors-bilan
Jugements, estimations et hypothèses
Risques liés aux instruments financiers
Objectifs et politiques de gestion des risques d'affaires
Éventualités
Contrôle et procédures de communication de l'information
Information additionnelle et divulgation continue

Table of Contents

1.0	Date
2.0	Forward-looking statements
3.0	Business description and going concern assumption
4.0	Corporate highlights
5.0	Mining assets and exploration expenses
6.0	Selected financial information
7.0	Liquidity and funding
8.0	Related party transactions
9.0	Outstanding share data
10.0	Off-balance sheet transactions
11.0	Judgments, estimates and assumptions
12.0	Risks related to financial instruments
13.0	Business risk management objectives and policies
14.0	Contingencies
15.0	Information communication controls and procedures
16.0	Additional information and continuous disclosure

Le présent rapport de gestion (le « rapport » ou « MD&A ») de Scandium Canada Ltée. (« SCD », « Scandium » ou la « Société ») a été préparé conformément au formulaire 51-102F1 – Rapport de gestion et analyse et au Règlement 51-102 – Obligations d'information continue.

Le rapport présente le point de vue de la direction de SCD sur les résultats que la Société a obtenus au cours des périodes de trois mois et six mois terminées les 28 février 2026 et 2025 ainsi que sa situation financière et ses perspectives. Les commentaires et analyses qui suivent complètent les états financiers intermédiaires non-audités pour les périodes de trois mois et de six mois terminées les 28 février 2026 et 2025 sans en faire partie; ainsi que les notes y afférentes, qui se trouvent sur le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca. Ces états financiers intermédiaires n'incluent pas toutes les informations et notes exigées pour des états financiers annuels et doivent donc être lus avec les états financiers audités de la Société au 31 août 2025, lesquels ont été dressés selon les IFRS. Les états financiers intermédiaires non-audités pour les périodes de trois mois et de six mois terminées les 28 février 2026 et 2025 ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle suppose que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs dans le cours normal de ses activités, lorsqu'ils deviendront exigibles dans un avenir prévisible.

Toutes les données sont libellées en dollars canadiens à moins d'indication contraire. Des informations supplémentaires sur la Société sont disponibles sur le site de SEDAR+ : www.sedarplus.ca. Les actions de la Société sont inscrites sur la Bourse de croissance TSX sous le symbole « SCD ».

Les états financiers intermédiaires non-audités pour les périodes de trois mois et de six mois terminées les 28 février 2026 et le présent rapport de gestion ont été révisés par le comité d'audit et approuvés par le conseil d'administration de la Société le 24 avril 2026.

1.0 DATE

Le rapport a été préparé avec l'information disponible en date du 24 avril 2026.

2.0 MISE EN GARDE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS ET/OU LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport contient des énoncés et/ou renseignements prospectifs qui reflètent les attentes actuelles de la Société liées aux activités futures. Dans la mesure où des déclarations contenues dans ce document contiennent de l'information qui n'est pas de nature historique, ces déclarations et/ou informations sont essentiellement prospectives selon le sens attribué par aux lois sur les valeurs mobilières applicables et se reconnaissent à l'emploi des termes ou expressions, mais sans y être limiter, « anticiper », « planifier », « s'attendre », « indiquer », « avoir l'intention », « prévoir », « estimations », « prévisions », « directives », « initiative », « perspectives », « potentiel », « projeté », « poursuivre », « stratégie », « étude », « objectifs » ou « croire », ou à l'emploi de termes, expressions et énoncés analogues ou de variantes de tels termes, expressions et énoncés indiquant que certains événements, mesures ou résultats « peuvent être », « pourraient être », « devraient être » ou « iront de l'avant », « seront pris », « seront atteints » ou encore qu'ils « surviendront ».

Les énoncés et/ou renseignements prospectifs s'appuient forcément sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien qu'elles aient été jugées raisonnables par la Société, agissant de bonne foi, au moment de leur formulation, sont, par leur nature, assujetties à d'importantes incertitudes et éventualités d'ordre commercial, économique et concurrentiel. Ces estimations et ces hypothèses pourraient se révéler inexactes ou incorrectes.

Des énoncés et/ou renseignements prospectifs comportent des risques

This management discussion and analysis (the "report" or "MD&A") of Scandium Canada Ltd. ("SCD", "Scandium" or the "Company") has been prepared in accordance with Form 51-102F1 – Management's Discussion & Analysis and National Instrument 51-102 – Continuous Disclosure Obligations.

The MD&A is a narrative explanation, through the eyes of the management of SCD, of how the Company performed during the three-month and six-month periods ended February 28, 2026 and 2025, and of the Company's financial condition and future prospects. This discussion and analysis complements the interim unaudited financial statements for the three-month and six-month periods ended February 28, 2026 and 2025 and the related notes thereto, but does not form part of them, which are available on the SEDAR+ website at www.sedarplus.ca. These interim financial statements do not include all the disclosures and notes required for annual financial statements and should therefore be read with the Company's audited financial statements as at August 31, 2025, which have been prepared in accordance with IFRS. The interim unaudited financial statements for the three-month and six-month periods ended February 28, 2026 and 2025 have been prepared on a going concern basis, which assumes that the Corporation will be able to realize its assets and discharge its liabilities in the normal course of business as they come due into the foreseeable future.

All figures are in Canadian dollars unless otherwise stated. Additional information on the Company can be found on SEDAR+ at www.sedarplus.ca. The Company's shares are listed on the TSX Venture Exchange under the symbol "SCD".

The interim unaudited financial statements for the three-month and six-month periods ended February 28, 2026 and this MD&A have been reviewed by the Audit Committee and approved by the Corporation's Board of Directors on April 24, 2026.

1.0 DATE

This MD&A has been prepared on the basis of information available as of April 24, 2026.

2.0 FORWARD-LOOKING INFORMATION AND/OR FORWARD-LOOKING STATEMENTS

This MD&A includes forward-looking statements and/or forward-looking information that reflect the Company's current expectations regarding future events. To the extent that such statements contain information that is not historical in nature, such statements are essentially forward-looking information and/or forward-looking statements within the meaning of applicable securities laws, and are based on expectations, estimates and projections; and can be identified by the use of terms or expressions such as, but not limited to, "anticipate," "plan," "expect," "indicate," "intend," "forecast," "estimates," "projections," "guidance," "initiative," "outlook," "potential," "projected," "pursue," "strategy," "study," "objectives," or "believe," or by the use of similar terms, expressions, or statements indicating that certain events, actions, or results "may be," "could be," "should be," "will be," "will be taken," "will be achieved," or that they "will occur."

Forward-looking statements and/or forward-looking information are necessarily based on a number of estimates and assumptions that, although considered reasonable by the Company, acting in good faith at the time of their formulation, are inherently subject to significant uncertainties and contingencies of a commercial, economic, and competitive nature. These estimates and assumptions may prove to be inaccurate or incorrect.

Forward-looking statements and/or forward-looking information involve

intrinsic, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que les véritables résultats diffèrent des résultats prédits ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs. Il existe de nombreux facteurs qui pourraient causer une telle disparité, notamment, mais sans s'y être limiter, l'instabilité des prix du marché des métaux, les répercussions des fluctuations des cours de change des devises étrangères et des taux d'intérêt, des ressources mal estimées, les règles environnementales applicables (réglementation plus sévère), des conditions géologiques imprévues, les conditions défavorables à l'extraction, les changements de réglementation et de politiques gouvernementales (lois ou politiques), le défaut d'obtenir les permis nécessaires et les approbations des instances gouvernementales, ou tout autre risque lié à l'exploitation et au développement d'un projet minier.

Même si la Société croit que les hypothèses découlant des énoncés et/ou renseignements prospectifs sont plausibles, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés, qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction de ce document. La Société ne s'engage pas, et n'a pas l'intention de réviser ou mettre à jour un énoncé prospectif quelconque, peu importe si le ou les énoncés concernés doivent être révisés à la lumière de nouveaux renseignements, de nouvelles situations ou de tout autre nouveau facteur à moins d'y être tenus selon les lois sur les valeurs mobilières applicables.

3.0 DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

La Société, constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, est une société d'exploration minière dont les activités sont au Canada et plus particulièrement dans la province de Québec. Elle détient des droits miniers d'exploration sur des propriétés contenant des ressources de scandium et de terres rares ainsi que des propriétés au potentiel aurifère et de métaux de base. La Société développe également des alliages aluminium-scandium et leurs utilisations afin de répondre aux besoins croissants en matériaux plus légers, écologiques, durables et performants.

Au 28 février 2026, Le fonds de roulement de la Société est déficitaire de 268 348 \$ (fonds de roulement déficitaire de 1 408 230 \$ au 31 août 2025). La Société n'est pas au stade de la production et par conséquent ne génère pas de revenus matériels ni de flux de trésorerie. Elle a cumulé un déficit de 11 784 211 \$ (10 917 783 \$ au 31 août 2025).

En se basant sur toute l'information disponible à propos du futur (voir les états financiers intermédiaires pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 28 février 2026 note 15 Événements Subséquents), incluant au moins, mais sans s'y limiter, les douze prochains mois, la direction estime que les fonds dont elle dispose seront suffisants pour respecter les obligations, les dépenses budgétées et les engagements de la Société.

4.0 FAITS SAILLANTS CORPORATIFS

Le **8 septembre 2025**, la Société a clôturé un placement privé sans intermédiaire de 22 580 000 unités à un prix de 0,025 \$ par unité pour un produit brut total de 564 500 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'actions. Chaque bon de souscription permet au porteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de 0,05 \$ sur une période de 24 mois à compter de la date de clôture. Des honoraires d'intermédiation en espèce totalisant 11 375 \$ ont été payés à des intermédiaires n'ayant aucun lien de dépendance avec la Société.

Le **14 novembre 2025**, la Société a conclu une convention de vente avec Barrick Gold Inc. pour un montant maximal de 590 000 \$ portant sur les droits miniers de la propriété La Roncière. Le montant de la transaction se répartit comme suit : i) un paiement en espèces de 390 000 \$ à la clôture de la transaction (intervenue le 21 novembre 2025) et ii) la balance pouvant atteindre 200 000 \$ selon l'atteinte d'objectifs sur

inherent risks, uncertainties and other factors that may cause actual results to differ materially from those predicted or implied by such forward-looking statements. There are many factors that could cause such a discrepancy, including, but not limited to, market price volatility for metals, the impact of foreign exchange rate and interest rate fluctuations, misestimated resources, applicable environmental regulations (stricter regulations), unforeseen geological conditions, unfavorable extraction conditions, changes in regulations and government policies (laws or policies), failure to obtain necessary permits and approvals from government authorities, or any other risks related to the operation and development of a mining project.

While the Company believes that the assumptions inherent in the forward-looking statements and/or forward-looking information are reasonable, readers should not place undue reliance on such statements, which only apply as at the date of this MD&A. The Company disclaims any intention or obligation to update or revise forward-looking statements as a result of new information, future events or otherwise, unless required to do so by applicable securities laws.

3.0 BUSINESS DESCRIPTION AND GOING CONCERN ASSUMPTION

The Company, incorporated under the Canada Business Corporation Act, is a mining exploration company whose activities are in Canada, more specifically in the province of Quebec. It holds mining exploration rights on properties containing scandium and rare earth resources as well as properties with gold and base metal potential. The Company also develops aluminum-scandium alloys and their uses to meet the growing need for lighter, more environmentally friendly, durable and high-performance materials.

As at February 28, 2026, the Company has a working capital deficiency of \$268,348 (working capital deficiency of \$1,408,230 as at August 31, 2025). The Company is not at the production stage and therefore does not generate material income nor cash flows. It accumulated a deficit of \$11,784,211 (\$10,917,783 as at August 31, 2025).

Based on all available information about the future (see Subsequent Events Note 15 of the unaudited interim financial statements for the three-month and six-month period ended February 28, 2026), which includes at least, but not limited to, the next twelve months, management believes that the funds currently available to the Company are sufficient to meet the Company's obligations, budgeted expenditures and commitments.

4.0 CORPORATE HIGHLIGHTS

On **September 8, 2025**, the Company closed non-brokered private placements consisting of 22,580,000 units at a price of \$0.025 per unit for gross proceeds of \$564,500. Each unit is comprised of one common share and one share purchase warrant of the Company. Each warrant entitling the holder, subject to adjustments in certain circumstances, to acquire one additional common share of the Company at a price of \$0.05 over a period of 24 months from the closing date. The Company paid finders' fees, which were at arms' length with the Company, for amounts totaling \$11,375 in cash.

On **November 14, 2025**, the Company entered into a sales agreement with Barrick Gold Inc. for a maximum amount of \$590,000 relating to the mining rights to the La Roncière property. The transaction amount is broken down as follows: i) a cash payment of \$390,000 upon closing of the transaction (which occurred on November 21, 2025) and ii) the balance of up to \$200,000 subject to the achievement of objectives relating to the existence of mineral

l'existence de ressource minérale supérieure à 1 000 000 onces d'or et d'équivalent d'or.

Entre le **1^{er} septembre 2025** et le **28 février 2026**, 24 034 939 bons de souscription et 1 025 000 options ont été exercés pour un produit brut de 1 695 608 \$.

Le **8 janvier 2026**, la Société a conclu un accord de règlement de dette en vertu duquel elle émettrait 513 939 actions au prix de 0,165 \$ par action pour régler une dette partielle de 84 800 \$ due à un créancier.

Entre le **1 mars 2026** et le **24 avril 2026**, 4 589 393 bons de souscriptions ont été exercées à un prix d'exercice moyen de 0.05 \$ et 200 000 options d'achat d'action ont aussi été exercées à un prix d'exercice de 0.10 \$ pour des montants totalisant 249 470 \$.

Le **17 mars 2026**, la Société a clôturé un placement par prise ferme, portant sur 78 409 300 unités de la Société (les « Unités ») au prix de 0,22 \$ CA par Unité, pour un produit brut de 17 250 046 \$, incluant l'exercice intégral de l'option des preneurs fermes. Chaque Unité est composée d'une action ordinaire du capital de la Société et d'un bon de souscription d'actions ordinaires de la Société; chaque bon donnant droit à son porteur d'acquérir une action ordinaire du capital de la Société à un prix de 0,30 \$ par action sous-jacente au bon et ce, jusqu'au 17 septembre 2028. En contrepartie pour leurs services, les preneurs fermes ont reçu des commissions en espèces totalisant 1 023 123 \$ ainsi que 4 650 558 bons de souscription d'actions ordinaires non transférables, donnant à son titulaire, pour chaque bon exercé, le droit d'acquérir une action ordinaire du capital de la Société à un prix d'exercice de 0,22 \$ en tout temps jusqu'au 17 septembre 2028. Les bons de courtier ont été émis en vertu de dispenses de prospectus conformément au Règlement 45-106 et sont assujettis à une période de restriction légale de quatre mois et un jour (y compris les actions ordinaires pouvant être émises lors de l'exercice de ces Bons de courtier s'ils sont exercés avant l'expiration de la période de détention).

Durant la **première semaine du mois d'avril 2026**, la Société a procédé au remboursement des prêts non-garantis dont le capital était de 410 000 \$ ainsi que le paiement des intérêts payables courus au montant de 32 000 \$ pour un déboursé totalisant 442 000 \$.

Le **2 mars 2026**, la Société a annoncé qu'elle a signé une entente de contribution non remboursable pouvant atteindre 6 915 478 \$ dans le cadre du Programme de partenariats internationaux de Ressources naturelles Canada. Cette contribution est destinée au projet de scandium et d'éléments des terres rares Crater Lake de la Société au Québec, ainsi qu'à ses alliages Al-Sc exclusifs.

5.0 ACTIFS MINIERES ET FRAIS D'EXPLORATION

PROPRIÉTÉ CRATER LAKE – SCANDIUM / TERRES RARES

La propriété Crater Lake, l'actif principal de la Société, est composée de 96 titres miniers couvrant 47 km² et est située à environ 200 km au nord-est de Schefferville, au Québec.

La propriété est sujette à une royauté égale à 2% NSR.

La zone TG (identifiée dans l'image suivante comme étant « TGZ Target ») a fait l'objet d'une étude économique préliminaire en 2022 qui a justifiée la continuité des travaux de développement en vue de la réalisation d'une étude de préféabilité.

resources exceeding 1,000,000 ounces of gold and gold equivalent.

Between **September 1, 2025** and **February 28, 2026**, 24,034,939 warrants and 1,025,000 options were exercised for gross proceeds of \$1,695,608.

On **January 8, 2026**, the Company entered into a debt settlement agreement under which the Company would issue 513,939 shares at a price of \$0.165 per share to settle a partial debt of \$84,800 owed to a creditor.

Between **March 1, 2026** and **April 24, 2026**, 4,589,393 warrants were exercised at an average exercise price of \$0.05 and 200,000 options were also exercised at an exercise price of \$0.10 for aggregate amounts of \$249,470.

On **March 17, 2026**, the Company closed a "bought deal" private placement to which the Company issued a total of 78,409,300 units of the Company (the "Units") at a price per Unit of \$0.22 for aggregate gross proceeds to the Company of \$17,250,046, including the full exercise of the over-allotment option. Each Unit is comprised of one common share in the capital of the Company and one common share purchase warrant of the Company; with each warrant entitling its holder thereof to acquire one common share in the capital of the Company at a price per warrant share of \$0.30 at any time until September 17, 2028. In consideration for their services, the underwriters received aggregate cash commissions of \$1,023,123 and 4,650,558 non-transferable common share broker purchase warrants, entitling its holders thereof to purchase one common share in the capital of the Company at an exercise price of \$0.22 at any time until September 17, 2028 for each broker warrant exercised. The broker warrants were issued under prospectus exemptions in accordance with NI 45-106 and are subject to a statutory restricted period of four months and one day (including the common shares issuable upon the exercise of such broker warrants if exercised prior to the expiry of the hold period).

During the **first week of April 2026**, the Company proceeded with the capital repayment of the \$410,000 unsecured loans as well as the payment of the accrued payable interest in the amount of \$32,000 for an aggregate amount of \$442,000.

On **March 2, 2026**, the Company announced that it had signed a non-refundable contribution agreement of up to \$6,915,478 under the Natural Resources Canada's Global Partnerships Initiative for the Company's Crater Lake scandium and rare earth elements project in Québec and its proprietary AL-Sc alloys.

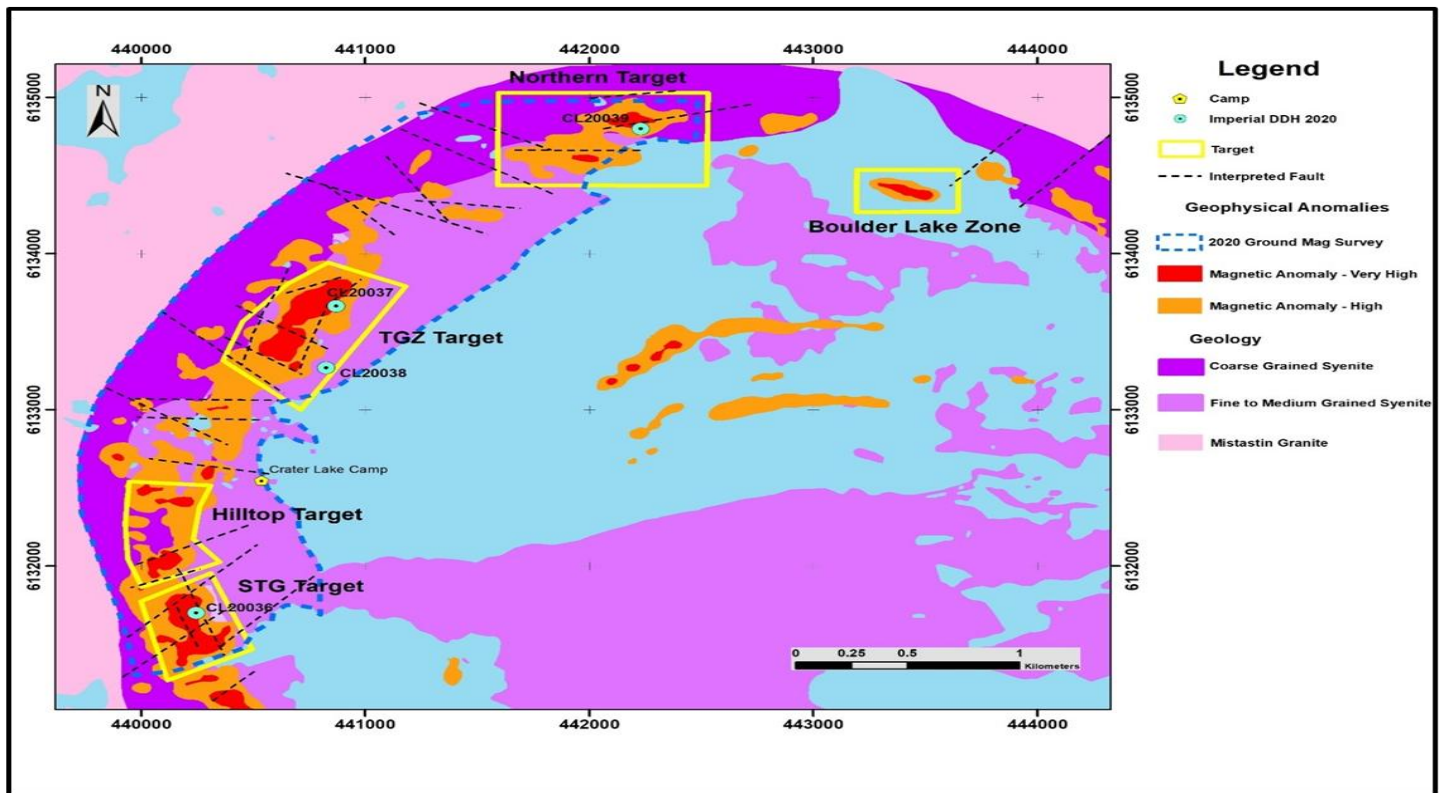
5.0 MINING ASSETS AND EXPLORATION EXPENSES

CRATER LAKE PROPERTY – SCANDIUM / RARE-EARTH

The Crater Lake property, the Company's main asset, is composed of 96 mining claims covering 47 km² and is located approximately 200 km northeast of Schefferville, Quebec.

The property is subject to a 2% NSR royalty.

The TG zone (identified in the image below as "TGZ Target") was the subject of a preliminary economic assessment in 2022 which justified the continuation of development work with a view to carrying out a pre-feasibility study.



Forage au diamant (été 2022)

Suite à la réalisation de l'étude économique préliminaire, la Société a complété un programme de forage au diamant (environ 2 500m) sur le lobe nord de la zone TG au cours de l'été 2022. L'objectif de cette campagne était d'augmenter la qualité des ressources requises pour la réalisation d'une étude de préféabilité pour le projet. Des forages ont également été effectués sur le lobe sud de la Zone TG.

Les résultats d'analyses de ce programme de forage ont retourné d'importantes intersections de ferrosyénite riche en olivine ainsi qu'une nouvelle zone de ferrosyénite riche en pyroxène à teneur plus élevée en scandium.

Tous les trous de forage ont recoupé la roche hôte cible de ferrosyénite, laquelle contient du scandium. Ils indiquent que la partie sud de la zone de scandium TG est composée de deux formations de ferrosyénite riche en scandium avec une proportion plus élevée de ferrosyénite riche en pyroxène laquelle contient plus de scandium. Cette nouvelle minéralisation de ferrosyénite riche en pyroxène est ouverte au sud-ouest et en profondeur. La minéralisation des deux zones de ferrosyénite riche en scandium est ouverte sous le niveau vertical de 200 m et vers le sud-ouest et présente un grand potentiel de minéralisation supplémentaire de scandium entre les sections 0N et 350N, particulièrement plus près de la surface.

Forage au diamant (été 2024)

La Société a effectué au cours de l'été 2024, une campagne de forage au diamant de 2 854 m sur son projet Crater Lake laquelle qui avait deux objectifs principaux.

Le premier objectif consistait à réaliser des forages géomécaniques afin de déterminer les angles optimaux des pentes pour la conception de la fosse à ciel ouvert proposée pour l'étude de préféabilité. Au total, 1 669 m répartis sur six (6) trous ont été réalisés.

Diamond drilling (summer 2022)

Following the completion of the preliminary economic assessment, the Company completed during the Summer of 2022 a diamond drilling program (approximately 2,500m) on the north lobe of the TG Zone. The objective of this campaign was to increase the quality of the resources required to carry out a Pre-Feasibility study for the project. Drillings were also carried out on the southern lobe of the TG Zone.

Results from this drilling program returned substantial intersection widths of scandium-bearing olivine rich ferrosyenite and a new, higher-grade scandium bearing pyroxene-rich ferrosyenite zone.

All drillholes have intersected the target scandium bearing ferrosyenite host rock. They indicate that the southern portion of the TG scandium Zone is composed of two scandium-rich ferrosyenites formations and hosts a higher proportion of the higher-grade pyroxene-rich ferrosyenite. This new pyroxene-rich ferrosyenite mineralization is open to the southwest and at depth. The mineralization of both Sc-bearing ferrosyenite zones is open at depth below the 200 m vertical level and along strike and appears to show great potential for additional scandium mineralization between Sections lines 0N and 350N, particularly closer to surface.

Diamond drilling (Summer 2024)

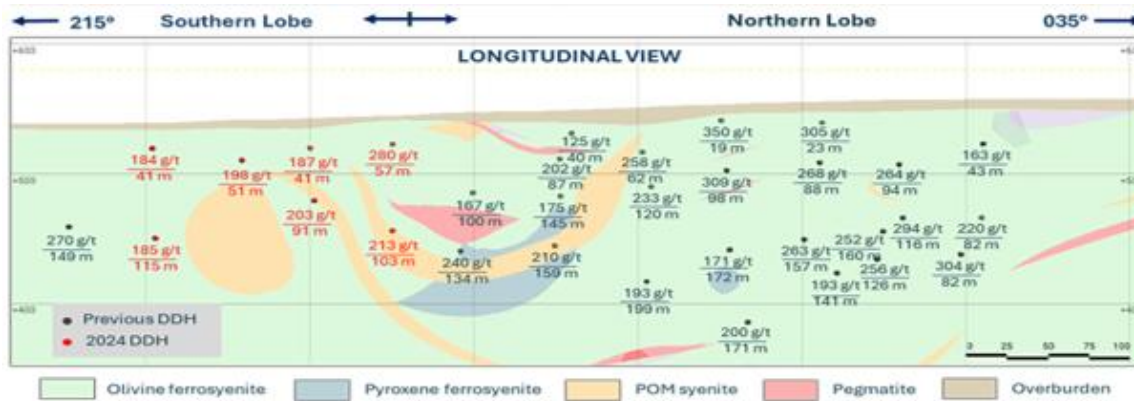
The Company completed during the Summer of 2024, a diamond drilling program of 2,854 m on its Crater Lake project which had two main objectives.

The first objective was to complete geomechanical drilling to determine the optimal angles of the slopes of the proposed open-pit design for the prefeasibility study. In total, 1,669 m over six (6) holes were completed.

Le deuxième objectif des forages était de vérifier une possible extension de la Zone TG (Zone TG Lobe Nord) sur une longueur supplémentaire de 250 m. Au total, 1 185 m répartis dans sept (7) trous ont été forés sur l'extension sud lesquels confirmant la continuité de la minéralisation est présente dans tous les trous forés (Figure 1), confirmant que les lobes nord et sud de la Zone TG forment en fait une seule zone continue.

The second objective of the drilling was to verify a potential extension of the TG zone (TG zone North lobe) over an additional 250 m length. In total, 1,185 m spread over seven (7) holes were drilled on the southern extension which confirms that mineralization is present in all drilled holes (Figure 1), confirming that the north and south lobes of the TG Zone form in fact a single continuous zone.

Figure 1



Rapport NI 43-101 et nouveau calcul des ressources minérales

Le 3 avril 2025, la Société a publié les résultats d'une nouvelle estimation des ressources minérales NI 43-101 pour la zone TG (Tableau 1) de son projet Crater Lake, en tenant compte des résultats de la campagne de forage au diamant de 2024. L'estimation a été réalisée par Norda Stelo Inc. de Québec (Québec). La date d'entrée en vigueur de l'estimation des ressources minérales est le 2 avril 2025. Les personnes indépendantes et qualifiées pour l'estimation des ressources minérales, telles que définies par la norme NI 43 101, sont Marina lund, P.Geo. et Simon Boudreau, P.Eng., tous deux de Norda Stelo Inc.

NI 43-101 Technical report and new mineral resource estimate

On April 3rd, 2025, the Company announced that it has received the results of a new NI 43-101 mineral resource estimate for the TG Zone (Table 1) on its Crater Lake property, taking into account the results of the 2024 diamond drilling campaign. This estimate was completed by Norda Stelo Inc. of Quebec, Quebec. The effective date of the mineral resource estimate is April 02, 2025. The independent and qualified persons for the mineral resource estimate, as defined by NI 43 101, are Marina lund, P.Geo. and Simon Boudreau, P.Eng., both of Norda Stelo Inc.

Faits saillants :

- Le rapport des personnes qualifiées indépendantes de la Société confirme des ressources indiquées de 16,3 millions de tonnes à une teneur de 277,9 g/t Sc2O3 et des ressources présumées de 20,9 millions de tonnes à une teneur de 271,7 g/t Sc2O3 dans la zone TG.
- La zone TG a été étendue de plus de 250m vers le sud.
- La nouvelle estimation des ressources minérales représente une augmentation de 38 % du tonnage total de scandium pour la catégorie des ressources indiquées et une augmentation de 31 % du tonnage total de scandium pour la catégorie des ressources présumées en comparaison au rapport sur les ressources minérales publiées par communiqué de presse le 14 septembre 2023.
- Le contenu des oxydes de terres rares magnétiques (Nd, La, Pr, Dy, Tb) ont été déterminés pour les deux catégories de ressources.
- Utilisant une valeur de coupure de retour net de fonderie (NSR) de 205,54 \$CAN/t pour la méthode d'extraction potentielle à ciel ouvert, la valeur de la minéralisation a été déterminée entre \$CAN 369 et 379/t.
- La minéralisation demeure ouverte latéralement et en profondeur, ce qui démontre le potentiel d'augmenter les ressources minérales avec des forages supplémentaires.

Highlights:

- The Company's independent qualified persons report confirms Indicated Resources of 16.3 million tonnes grading 277.9 g/t Sc2O3 and Inferred Resources of 20.9 million tonnes grading 271.7 g/t Sc2O3 within the TG Zone.
- The TG Zone has been extended by over 250m to the South.
- The new Mineral Resource Estimate represents a 38% increase in total scandium tonnage for the Indicated Resources category and a 31% increase in total scandium tonnage for the Inferred Resources category compared to the 2023 Mineral resource report that was press released on September 14, 2023.
- The content of magnetic rare earth oxides (Nd, La, Pr, Dy, Tb) were determined for both resource categories.
- Using a Net Smelter Return (NSR) cut-off value of \$CAN205.54/t for potential open pit extraction method, the value of the mineralization was determined to range between \$CAN 369-379/t.
- Mineralization remains open laterally and at depth, demonstrating the potential to increase the mineral resource with additional drilling.

Tableau 1 – NI 43-101 Estimation des ressources conformes

Table 1 – NI 43-101 Compliant Resource Estimate

Category	Cut-off NSR (\$/t)	Tonnage (Mt)	NSR total (\$/t)	Sc ₂ O ₃ (g/t)	Dy ₂ O ₃ (g/t)	La ₂ O ₃ (g/t)	Nd ₂ O ₃ (g/t)	Pr ₂ O ₃ (g/t)	Tb ₄ O ₇ (g/t)
Indicated	205.54	16.3	379	277.9	67.3	615.7	604.9	162.3	11.8
Inferred	205.54	20.9	369	271.7	66.5	609.1	599.1	160.7	11.6

Le **tableau 2** décrit la nouvelle estimation des ressources minérales NI 43-101 du 2 avril 2025, intégrant les résultats du forage au diamant de 2024.

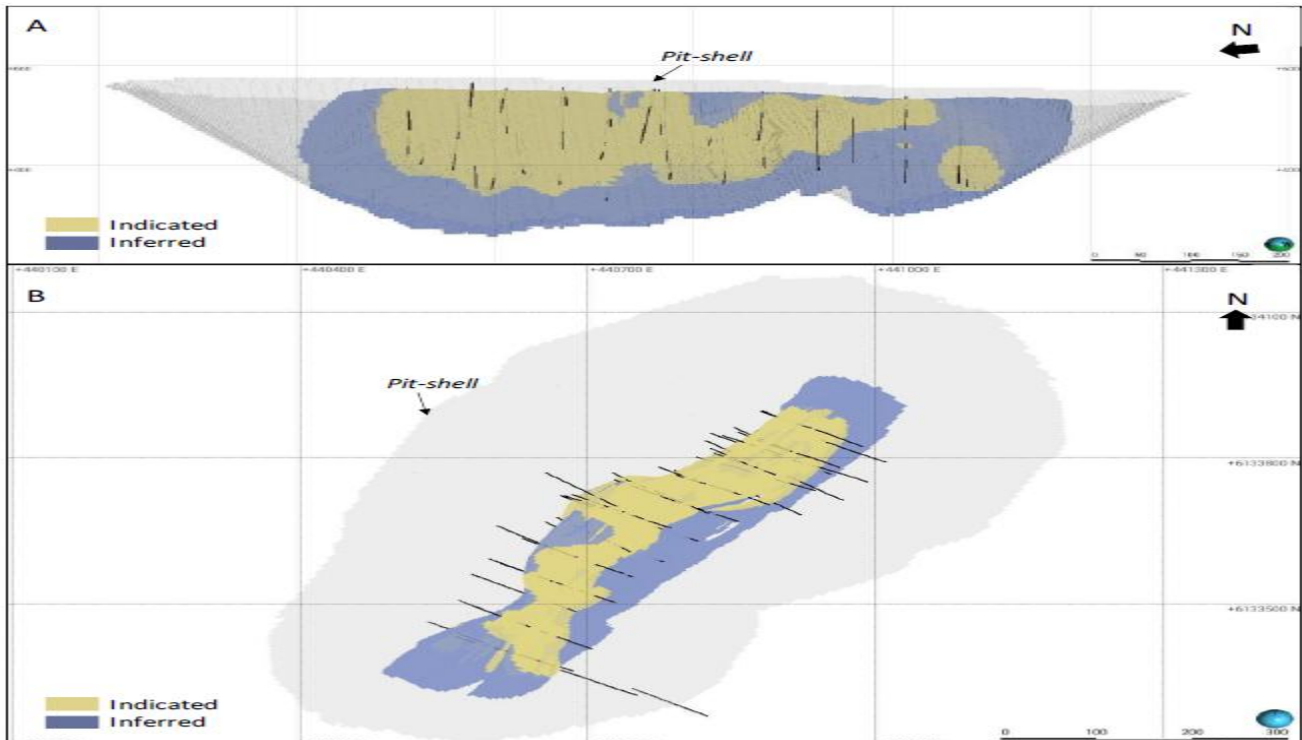
Table 2 describes the new NI 43-101 mineral resource estimate of April 2, 2025, incorporating the 2024 diamond drilling results.

Tableau 2 / Table 2

		2025	
		Indicated	Inferred
NSR Cut-off	(C\$/t)	205.54	205.54
Tonnage	(Mt)	16.3	20.9
NSR Total	(C\$/t)	379	369
Sc ₂ O ₃	(g/t)	277.9	271.7
Dy ₂ O ₃	(g/t)	67.3	66.5
La ₂ O ₃	(g/t)	615.7	609.1
Nd ₂ O ₃	(g/t)	604.9	599.1
Pr ₂ O ₃	(g/t)	162.3	160.7
Tb ₄ O ₇	(g/t)	11.8	11.6

Figure 2 – Distribution des ressources dans l’enveloppe de fosse 2025

Figure 2 – Resources distribution within the Pit-shell 2025



Développement des procédés métallurgiques

La Société a prélevé en 2021, par dynamitage, un échantillon en vrac d'environ 50 tonnes provenant de la zone STG, pour tester et optimiser les divers procédés métallurgiques, dont certains sont en instance de brevet. Cet échantillon représente la minéralisation de scandium telle que connue dans la zone TG. Environ 15 tonnes sont entreposées à Sept-Îles et pourront servir pour divers essais métallurgiques. Environ 35 tonnes se trouvent toujours au site.

Le 13 mai 2025, la Société a annoncé qu'elle avait complété une campagne d'optimisation de son schéma de bénéficiation et hydrométallurgique pour la récupération du scandium et des terres rares du minerai du projet Crater Lake. Un échantillon de minerai de 500 kgs a été utilisé par SGS Canada Inc. à Lakefield, Ontario pour réaliser ces travaux. Les résultats de ces tests, reproduits dans le Tableau 4 suivant, seront utilisés pour préparer une étude de pré faisabilité (« PFS ») pour le projet Crater Lake. L'étude de pré faisabilité déterminera l'impact sur les coûts d'exploitation et d'investissement associés aux schémas de traitement optimisés.

Metallurgical process development

The Company extracted in 2021, by blasting, a bulk sample of approximately 50 tons from the STG zone, to test and optimize various metallurgical processes, some of which are patent pending. This sample represents scandium mineralization as known in the TG zone. Approximately 15 tons are stored in Sept-Îles and can be used for various metallurgical tests. About 35 tons are still at the site.

On May 13, 2025, the Company announced that it had completed a campaign to optimize its beneficiation and hydrometallurgical flowsheet for scandium and rare earths recovery from the Crater Lake project. To carry out this work, a 500 kgs ore sample was used by SGS Canada Inc. in Lakefield, Ontario. The results of these tests, shown in the following Table 4, will be used to prepare a Pre-Feasibility Study ("PFS") for the Crater Lake Project. The PFS will determine the impact on the operating and capital costs associated with the optimized flowsheets.

Tableau 4 : Projet Crater Lake : Résultat des travaux d'optimisation (SGS - mai 2025).			Table 4: Crater Lake Project : Results of the optimisation work (SGS – May 2025)		
Le contenu scientifique et technique concernant la métallurgie et le traitement contenu dans ce tableau a été révisé et approuvé par Peter Kondos, Ph.D., FAusIMM, conseiller technique, traitement métallurgique de Scandium Canada, métallurgiste et « personne qualifiée » tel que défini par le Règlement 43-101.			The scientific and technical content concerning metallurgy and processing contained in this table was reviewed and approved by Peter Kondos, Ph.D., FAusIMM, Scandium Canada's Technical Advisor, Metallurgical Processing, a Metallurgist and a "Qualified Person" as defined by NI 43-101.		
	SGS	Commentaires		SGS	Comments
Sc ₂ O ₃ pureté	99.5%	C'est la première fois que la Société publie des résultats sur la pureté de l'oxyde de scandium dans son schéma de traitement.	Sc ₂ O ₃ purity	99.5%	This is the first instance that the Company achieves reportable results on the purity of scandium oxide from its flowsheet.
REO pureté	99.2%	Il s'agit du premier cas où la Société publie des résultats sur la pureté de l'oxyde de terres rares dans son schéma de traitement.	REO purity	99.2%	This is the first instance that the Company achieves reportable results on the purity of Rare Earths oxide from its flowsheet.
% Récupération du scandium dans le concentré	84.6%	Une récupération plus faible de scandium fût choisie afin de réduire la quantité de concentré à transporter par camion.	Scandium recovery to concentrate	84.6%	Lower Scandium recovery was chosen to reduce the amount of concentrate to be transported by trucks.
% de récupération du scandium du minerai jusqu'au précipité de Sc ₂ O ₃	77.3%	Une récupération globale plus grande du scandium fût renforcée grâce à d'excellents résultats d'optimisation dans le processus hydrométallurgique.	% scandium recovery from ore to Sc ₂ O ₃ precipitate	77.3%	Overall Scandium recovery was firmed up due to excellent optimization results in the hydrometallurgical process.
Récupération du scandium du concentré jusqu'en oxyde Sc ₂ O ₃	93.3%	Une augmentation substantielle de l'efficacité du processus hydrométallurgique fût observée.	Scandium recovery from concentrate to Sc ₂ O ₃	93.3%	Substantial increase in the efficiency of the hydrometallurgical process was observed.
% Récupération des terres rares du minerai au précipité de REO	49.1%	C'est la première fois que la Société publie des résultats sur la récupération de l'oxyde de terres rares dans son schéma de traitement.	% Rare Earths recovery from ore to REO precipitate	49.1%	First instance that the Company is achieving reportable results on the recovery of Rare Earths oxide from its flowsheet.

Au cours du mois de juin 2025 la Société a effectué une brève campagne de travaux de terrain pour déterminer l'épaisseur du mort terrain à divers endroits d'intérêt sur la propriété Crater Lake pour mieux orienter de futurs travaux. Au cours de cette campagne une série de carottes de forages entreposées sur le site ont été ramenées pour permettre de réaliser une analyse minéralogique détaillée pour bonifier davantage les méthodes de traitement du minerai. De plus, un échantillon de 700kg de minerai de la zone STG a été remis à COREM pour optimiser les processus de concentration des minéraux porteurs de scandium et de terres rares et de tester des méthodes alternatives de de lixiviation du concentré de Crater Lake. Jusqu'à maintenant les résultats confirment et valident les travaux de concentration du scandium réalisés chez

During the month of June 2025, the Company carried out a brief fieldwork campaign to determine the overburden thickness at various locations of interest on the Crater Lake property to better guide future work. During this campaign, a series of drill cores stored on site were brought back to allow for detailed mineralogical analysis to further improve ore processing methods. In addition, a 700kg sample from the STG zone was submitted to COREM to optimize the concentration processes for scandium and rare earth minerals and to test alternative leaching concentration methods for the Crater Lake ore concentrate. So far, the results confirm and validate the scandium concentration work carried out at SGS

SGS Lakefield et ils ont permis d'améliorer significativement la récupération des éléments de terres rares (« ÉTR »). Au cours du dernier semestre, la Société a poursuivi ses travaux d'optimisation du procédé dans le but d'augmenter la récupération des ÉTR tout en réduisant la complexité et les coûts de son usine hydrométallurgique. Ces travaux d'optimisation se poursuivent notamment avec COREM Québec et SGS Lakefield ainsi que plusieurs autres laboratoires spécialisés dans la métallurgie extractive. Ces laboratoires contribueront simultanément à l'optimisation des divers aspects du processus de traitement de la ressource minerais syénite de Crater Lake au courant des prochains mois. Les données de récupération du scandium et des ÉTR seront mises à jour lors de la publication de l'étude de pré faisabilité prévue avant la fin de l'année civile 2026.

Permis environnementaux

En décembre 2023, la Société a reçu deux rapports de WSP Canada Inc. Le premier rapport recommande des emplacements pour le forage géotechnique en fonction des emplacements proposés pour les infrastructures du projet, et des emplacements pour le forage géomécanique en fonction de l'emplacement actuel de la fosse. Le deuxième rapport porte sur l'effet de l'exploitation minière à Crater Lake et du transport du minerai sur la faune, la flore et les modes de vie autochtones du Québec et du Labrador en prévision des permis environnementaux des gouvernements du Québec, de Terre-Neuve-et-Labrador et du Canada, en vertu de leurs législations respectives. Ces rapports ont été utiles à la campagne de travaux de terrain en 2024 qui comportait la collecte de données pour les permis environnementaux et la localisation des infrastructures requis par l'opération minière.

Au cours de la période estivale de 2024, nous avons procédé à la collecte de données environnementales sur le terrain en prévision de demandes d'approbation provinciale et fédérale du site de Crater Lake. De plus, l'équipe de gestion a reçu une séance éducationnelle d'une experte archéologue pour la détection et protection de sites archéologiques.

Partenaires stratégiques

Des partenariats stratégiques seront essentiels pour aider à soutenir financièrement les prochaines étapes de développement du projet Crater Lake, que sont l'étude de pré faisabilité et l'étude de faisabilité définitive de même qu'un important échantillonnage en vrac. Des partenariats sous plusieurs formes sont présentement considérés par la Société et certaines discussions ont été initiées. Des partenariats stratégiques seront essentiels afin de financer et commercialiser les alliages de la Société.

Financements gouvernementaux

Nous continuons de solliciter du financement auprès de différents paliers gouvernementaux. Nous avons déjà obtenu des assistances financières des gouvernements du Canada et du Québec. Nous continuons à poursuivre les divers programmes provinciaux et fédéral auxquels nous pourrions être admissibles pour permettre de financer en partie le travail qui doit être effectué pour avancer le projet vers une étude de faisabilité.

La Société est également en discussion et cherche également à obtenir du financement auprès de divers programmes offerts par d'autres pays intéressés par le développement de minéraux stratégiques ou critiques, dont le scandium.

Perspectives – Crater Lake

Sujet à la disponibilité des fonds nécessaires, la Société a l'intention de continuer les travaux requis pour compléter des études de pré faisabilité et de faisabilité nécessaires pour l'avancement de la zone TG du projet Crater Lake. Dans l'étude économique préliminaire de 2022, la Société prévoyait installer son usine d'hydrométallurgie à Sept-Îles, Québec. La Société a décidé d'étudier la possibilité d'installer cette usine dans la région de Schefferville au Québec et une décision est imminente à ce sujet. Une route d'accès permanente devra être construite. Pour l'instant nous ne prévoyons pas ajouter celle-ci au projet Crater Lake. Actuellement il est prévu de compléter une étude de pré faisabilité avant la fin de l'année civile de 2026.

Lakefield have significantly improved rare earth element ("REE") recovery. Over the past six months, the Company continued its process optimization work to increase REE recovery while reducing the complexity and costs of its hydrometallurgical plant. This optimization work is ongoing with COREM Québec and SGS Lakefield, as well as several other laboratories specializing in extractive metallurgy. These laboratories will simultaneously contribute to optimizing various aspects of the Crater Lake syenite ore resource processing over the next months. Scandium and REE recovery data will be updated upon publication of the pre-feasibility study, expected before the end of the calendar year 2026.

Environmental permitting

In December 2023, the Company received two reports from WSP Canada Inc. The first report recommends locations for geotechnical drilling based on proposed locations of the project infrastructure and for geomechanical drilling based on the current pit location. The second report focused on the effect of mining at Crater Lake and transporting ore on fauna, flora and indigenous lifestyles in Quebec and Labrador in anticipation of environmental permitting from the governments of Quebec, Newfoundland and Labrador and Canada, under their respective legislations. These reports were useful for the 2024 field work campaign which included data collection for environmental permitting and infrastructure location required by the operation.

During the summer of 2024, we collected environmental field data in anticipation of applications for provincial and federal approval of the Crater Lake site. In addition, the management team received an educational session from an expert archaeologist for the detection and protection of archaeological sites.

Strategic partnerships

Strategic partnerships will be critical to help financially support the next steps in the development of the Crater Lake Project, which are the Pre-Feasibility Study (PFS) and the Definitive Feasibility Study (FS) as well as a significant bulk sampled. Several forms of partnerships are currently being considered by the Company and some discussions have been initiated. Strategic partnerships will be critical to help finance and bring to market the Company's alloys.

Government financing

We continue to seek out funding from different level of government. We have already obtained financial assistance from the governments of Canada and Quebec. We continue to seek various provincial and federal programs to which we could be eligible to help fund some of the work that needs to be done to advance the project towards a feasibility study.

The Company is also discussing and seeking funding from various programs offered by other countries interested in the development of strategic or critical minerals, including scandium.

Outlook – Crater Lake

Following the availability of the necessary funding, the Company intends to continue the work required to complete Pre-Feasibility and Feasibility studies required for the advancement of the TG zone of the Crater Lake project. In the preliminary economic assessment of 2022, the Company planned to install the hydrometallurgical plant if Sept-Îles, Québec. The Company decided to also study the possibility of installing this plant in the region of Schefferville in Québec and a decision on this subject is imminent. A permanent access road will need to be built. For the time being, the Company doesn't intend to add it to the Crater Lake project. It is contemplated to complete a Pre-Feasibility Study before the end of the calendar year 2026.

Perspectives – alliages Al-Sc

La Société a développé deux alliages d'aluminium scandium (Al-Sc) et leurs poudres, spécifiquement pour des applications de fabrication additive (impression 3D) en collaboration avec l'Université McMaster, Ontario, Canada. Ces travaux ont résulté en un important corpus de propriété intellectuelle. En septembre 2024, la Société a franchi une nouvelle étape dans son engagement pour l'innovation technologique en annonçant le dépôt d'une demande de brevet provisionnel auprès du Bureau des brevets et des marques des États-Unis intitulé "Aluminum alloy powders for additive manufacturing. Methods of producing the same and uses therefor.". En septembre 2025, la société a déposé une version finale de ce brevet sous le régime PCT auprès de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada. Ces alliages innovants, conçus pour répondre aux exigences de légèreté, de résistance mécanique et de durabilité, ouvrent de nouvelles possibilités pour les applications industrielles et technologiques avancées. L'intégration de ces matériaux dans l'impression 3D représente une avancée majeure pour des secteurs tels que l'aérospatiale, l'automobile et la fabrication additive.

En novembre 2024, la Société a annoncé la création de Scandium Plus (Scandium+), une division axée sur le développement des débouchés commerciaux liés à ses alliages aluminium-scandium exclusifs. Son modèle d'affaires repose sur la création de sources de revenus grâce à des activités de codéveloppement entre les utilisateurs finaux, le milieu universitaire, les gouvernements et la Société.

Le 19 février 2025, la Société annonçait que des coupons d'essai ont été imprimés avec succès par fusion laser sur lit de poudre par les collaborateurs de recherche de la Société à la Faculté d'ingénierie de l'Université McMaster en Ontario. Des coupons doubles ont été imprimés avec les deux alliages en instance de brevet de la Société et un alliage commercial utilisé dans l'impression 3D, à des fins de comparaison. Des analyses de propriété mécaniques ont démontré que des coupons imprimés en fabrication avancée sont imbus de propriétés supérieures en raison de l'addition de scandium. Des analyses en microscopie de cubes imprimés en fabrication avancée ont dénoté une réduction significative de microfissures de solidification. Des essais de résistance à la corrosion se font présentement.

En juillet 2025, la Société a retenu les services de Productique Québec pour réaliser une analyse systématique des débouchés commerciaux liés à l'utilisation de ses alliages exclusifs. La méthodologie a notamment pris en compte les aspects suivants : un cycle d'adoption court, les avantages économiques, les performances mécaniques et thermiques, la personnalisation, un processus de certification simple et connu, l'ouverture d'esprit des partenaires potentiels et le potentiel de croissance des secteurs d'activité. Une fois les résultats obtenus, nous prévoyons procéder à la commercialisation ciblée de nos alliages dans les secteurs industriels. La Société a reçu le rapport final de Productique Québec en octobre 2025.

En novembre 2025, la Société a conclu un protocole d'entente avec Granges Powder Metallurgy (GPM), fournisseur mondial de produits en aluminium formés par projection et de poudres d'aluminium pour la fabrication additive, spécialisé dans les alliages d'aluminium haute performance. Aux termes de ce protocole d'entente, la Société et GPM étudieront la possibilité d'intégrer les alliages AA535 et AA7075 modifiés au scandium, une technologie exclusive de la Société, à l'offre de produits de GPM.

En janvier 2026, la Société a été octroyée deux (2) subventions de 15 000 \$ chacune du CQRDA en lien avec l'association avec le Centre de Métallurgie du Québec. Ces subventions n'ont pas encore été reçues à la date du présent rapport de gestion.

En janvier 2026, la Société a retenu les services du Centre de Métallurgie du Québec pour produire des fils de ses alliages 535 et 7075 modifiés au scandium afin de mettre sur pied des essais de soudage et de fabrication avancée par Wire Arc Advanced Manufacturing.

Outlook – Al-Sc alloys

The Company has developed two scandium aluminum alloys (Al-Sc) and their powders, specifically for additive manufacturing (3D printing) applications in collaboration with McMaster University, Ontario, Canada. This work has resulted in a significant body of intellectual property. In September 2024, the Company took a new step in its commitment to technological innovation by announcing the filing of a provisional patent application with the United States Patent and Trademark Office entitled "Aluminum alloy powders for additive manufacturing. Methods of producing the same and uses therefor." In September 2025, the company filed a final version of this patent under the PCT regime with the Canadian Intellectual Property Office. These innovative alloys, designed to meet the requirements of lightness, mechanical strength and durability, open up new possibilities for advanced industrial and technological applications. The integration of these materials in 3D printing represents a major advance for sectors such as aerospace, automotive and additive manufacturing.

In November 2024, the Company announced the creation of Scandium Plus (Scandium+) as a division focused on the development of market opportunities related to its proprietary aluminum-scandium alloys. Its business model is to establish revenue streams through co-development activities between end-users, academia, governments and the Company.

On February 19, 2025, the Company announced that test coupons have been successfully printed in Laser Powder Bed Fusion by the Company's research collaborators at the Faculty of Engineering at McMaster University in Ontario. Duplicate coupons were printed with the Company's two patent-pending alloys and a commercial alloy used in 3D printing for comparison. Mechanical property analyses have demonstrated that advanced manufacturing printed coupons are imbued with superior properties due to the addition of scandium. Microscopy analyses of advanced manufacturing printed cubes have shown a significant reduction in solidification microcracks. Corrosion resistance tests are currently being conducted.

In July 2025, the Company retained Productique Quebec to conduct a systematic analysis of market opportunities related to the use of its proprietary alloys. The methodology considered the following aspects, among others: short adoption cycle, economic advantages, mechanical performance, thermal performance, customization, known and simple certification process, open-mindedness of potential partners, and growth potential of the business sectors. Once the results are obtained, we plan to proceed with targeted commercialization of the alloys in industrial sectors. The Company received the final report from Productique Quebec in October 2025.

In November 2025, the Company entered into a Memorandum of Understanding (MOU) with Granges Powder Metallurgy (GPM), a global supplier of sprayformed aluminum products and aluminum powders for additive manufacturing, specializing in high-performance aluminum alloys. Under this MOU, the Company and GPM are exploring integrating the Company's proprietary scandium-modified AA535 and AA7075 alloys into GPM's product offering and other comarketing opportunities.

In January 2026, the Company was awarded two (2) grants, each of \$15,000 from the CQRDA for retaining the Centre de Métallurgie du Québec. These grants are not yet received as at the date of this MD&A.

In January 2026, the Company retained the Centre de Métallurgie du Québec to produce wires from its alloys 535 and 7075 modified with scandium to establish welding and advanced manufacturing by Wire Arc Advanced Manufacturing.

PROPRIÉTÉ OPAWICA – OR

La propriété est située à 20 km à l'est du village de Desmaraisville dans le district minier de Chibougamau. Elle est constituée de 42 titres miniers contigus, dans les cantons Gand et L'Espérance, et couvrent une superficie totale de 23,45 km². La Société détient un intérêt de 100% dans la propriété laquelle est sujette à une redevance de 1% sur les produits nets de fonderie, (« NSR »). Les crédits accumulés sur cette propriété en vue du renouvellement des claims s'élèvent à environ 311 133 \$.

Au 31 août 2024, la Société a comptabilisé une radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation d'un montant de 577 717 \$ par rapport à cette propriété. Elle conserve toutefois les 42 titres miniers.

PROPRIÉTÉ LA RONCIÈRE – OR

Suite à une convention de vente intervenue le 14 novembre 2025, la propriété La Roncière fut vendue à Barrick Gold Inc. le 17 novembre 2025 selon les termes suivants :

La convention de vente stipule que la contrepartie payable par l'acquéreur pour les droits miniers s'élèvera à un montant maximal de 590 000 \$ et sera versée comme suit :

- Un paiement en espèces de 390 000 \$ à la clôture de la transaction, intervenue le 21 novembre 2025 ;
- Dès réception par la Société d'une étude de pré faisabilité, remise conformément aux termes du contrat d'achat d'actions, qui :
 - (i) démontre l'existence d'une ressource minérale comprise entre 750 000 et 1 000 000 d'onces d'or et d'équivalent or, un montant de 115 000 \$ sera versé au Vendeur par l'Acheteur, ou une entité qui lui est affiliée ; ou, alternativement ;
 - (ii) démontre l'existence d'une ressource minérale supérieure à 1 000 000 d'onces d'or et d'équivalent or, un montant de 200 000 \$ sera versé au Vendeur par l'Acheteur, ou une entité qui lui est affiliée.

OPAWICA PROPERTY – GOLD

The property lies 20 km east of Desmaraisville in the Chibougamau mining camp. It consists of 42 contiguous mining titles in Gand and L'Espérance townships covering a total area of 23.45 km². The Company owns a 100% interest in the property which is subject to a 1% Net Smelter Royalty ("NSR"). The accumulated credits on this property to renew its claims total approx. \$311,133.

As of August 31, 2024, the Company recorded a write-off of exploration and evaluation assets of an amount of \$577,717 with respect to this property. However, it retains the 42 mining titles.

LA RONCIERE PROPERTY - GOLD

Following a sale purchase agreement completed on November 14, 2025, the property La Roncière was sold to Barrick Gold Inc. on November 17, 2025 as per the following terms:

The sale purchase agreement states that the consideration payable by the purchaser for the mining rights shall be up to an aggregate amount of \$590,000, which shall be paid as follows:

- on November 21, 2025, a cash payment of \$390,000 was received by the Company upon the closing of the transaction;
- Upon receipt by the Company of a prefeasibility study, delivered in accordance with the terms of the SPA that:
 - (i) demonstrates the existence of a mineral resource of between 750,000 to 1,000,000 ounces of gold and gold equivalent, an amount of \$115,000 shall be paid by the Purchaser, or an Affiliate of the Purchaser, to the Vendor; or, alternatively;
 - (ii) demonstrates the existence of a mineral resource of over 1,000,000 ounces of gold and gold equivalent, an amount of \$200,000 shall be paid by the Purchaser, or an Affiliate of the Purchaser, to the Vendor.

6.0 PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

6.0 SELECTED FINANCIAL INFORMATION

6.1 Analyse de la situation financière

6.1 Financial position analysis

	28 février 2026/ February 28, 2026	31 août 2025/ August 31, 2025	31 août 2024/ August 31, 2024	
	\$	\$	\$	
Actifs	16 200 338	15 102 649	15 166 938	Assets
Passifs	1 750 061	2 238 704	2 128 699	Liabilities
Capitaux propres	14 450 277	12 863 945	13 038 239	Equity

Actifs

Le total de l'actif au 28 février 2026 s'élevait à 16 200 338 \$ comparativement à 15 102 649 \$ au 31 août 2025, soit une augmentation de 1 097 689 \$ provenant principalement de l'augmentation de la trésorerie pour un montant de 475 475 \$, de la diminution des droits miniers et crédits relatifs aux ressources pour 285 756 \$, de l'augmentation des taxes à recevoir de 15 133 \$, de l'augmentation de 446 387 \$ dans les charges payées d'avance et de l'augmentation de 448 474 \$ dans les actifs d'exploration et d'évaluation

Assets

Total assets at February 28, 2026 were \$16,200,338 compared to \$15,102,649 at August 31, 2025, an increase of \$1,097,689 mainly due to the increases in the cash for a total of \$475,475, the decrease in mining tax and tax credits related to resources receivable for \$285,756, an increase of \$15,133 in the sales taxes receivable, an increase of \$446,387 in the prepaid expenses and an increase of \$448,474 in the exploration and evaluation assets.

La variation des actifs d'exploration et d'évaluation entre le 31 août 2025 et le 28 février 2026 se détaille comme suit :

The movement in exploration and evaluation assets between August 31, 2025 and February 28, 2026 is detailed as follows:

Crater Lake (\$)			
Consultants, Supervision et		Consultants, Supervision and Other	
Autres Dépenses d'Exploration	79 236	Exploration Expenses	
Géologie et Géophysique	275 959	Geology and Geophysics	
Métallurgie et Géochimie	242 791	Metallurgy and Geochemistry	
Droits Miniers, Crédits Minier et		Mining Rights, Mining Credits and	
Subventions	(85 747)	Grants	
	512 239		

Passifs

Le total des passifs au 28 février 2026 s'élevait à 1 750 061 \$ comparativement à 2 238 704 \$ au 31 août 2025, soit une diminution de 488 643 \$ provenant principalement des diminutions de 426 666 \$ dans les comptes créditeurs et charges à payer et de 73 449 \$ dans la subvention reportée.

Capitaux propres

Au 28 février 2026, les capitaux propres s'élevaient à 14 450 277 \$ comparativement à 12 863 945 \$ au 31 août 2025, représentant une augmentation de 1 586 332 \$. Cette augmentation provient principalement d'une combinaison de clôture de placements privés, de l'exercice de bons de souscription ainsi que de l'exercice d'options pour un grand total de 2 183 194 \$, net des frais d'émission de 76 914 \$. Cependant, l'augmentation fût compensée par la perte nette de 866 428 \$, qui inclut une charge non monétaire en paiements fondés sur des actions pour 184 766 \$.

Liabilities

Total liabilities at February 28, 2026 were \$1,750,061 compared to \$2,238,704 at August 31, 2025, a decrease of \$488,643 mainly due to decreases of \$426,666 in the accounts payable and accrued liabilities and \$73 449 in the deferred grant.

Equity

Total equity at February 28, 2026, was \$14,450,277 compared to \$12,863,945 at August 31, 2025, an increase of \$1,586,332. This increase stemmed primarily from a combination of the closing of private placements as well as exercises of warrants and options totaling \$2,183,194 net of the issuance expenses of \$76,914. However, the increase was offset by a net loss of \$866,428, which includes a non-cash charge of \$184,766 related to share-based payments.

6.2 Analyse des résultats opérationnels

6.2 Operating results analysis

	Périodes de trois mois terminées / Three-month periods ended		Périodes de six mois terminées / Six-month periods ended		
	28 février / February 28, 2026	28 février / February 28, 2025	28 février / February 28, 2026	28 février / February 28, 2025	
	\$	\$	\$	\$	
Perte nette et résultat global	(599 798)	(392 585)	(866 428)	(1 040 879)	Net loss and comprehensive loss
Perte par action – Base et Dilué	(0,002)	(0,001)	(0,002)	(0,003)	Net loss per share – Basic and Diluted

Période de trois mois terminée le 28 février 2026 par rapport à la période de trois mois terminée le 28 février 2025

Pour la période de trois mois terminée le 28 février 2026, la Société a enregistré une perte nette de 599 798\$ comparativement à 392 585 \$ pour la même période en 2025, une augmentation de 207 213 \$ due principalement aux variations suivantes :

Three-month period ended February 28, 2026 compared to the three-month period ended February 28, 2025

For the three-month period ended February 28, 2026, the Company recorded a net loss of \$599,798 compared to \$392,585 for the same period in 2025, a decrease of \$207,213 mainly due to the following variations:

	28 février / February 28, 2026	28 février / February 28, 2025	Variation / Variation	
	\$	\$	\$	
Honoraires professionnels et de consultation	130 064	76 561	53 503	Professional and consulting fees
Frais de recherche et de développement	23 368	161 019	(137 651)	Research and development costs
Autres charges opérationnelles	164 093	(1 646)	162 447	Other operating expenses
Subventions	-	(154 047)	154 047	Grants

Période de six mois terminée le 28 février 2026 par rapport à la période de six mois terminée le 28 février 2025

Pour la période de six mois terminée le 28 février 2026, la Société a enregistré une perte nette de 866 428 \$ comparativement à 1 040 879 \$ pour la même période en 2025, une diminution de 174 451 \$ due aux variations importantes suivantes :

Six-month period ended February 28, 2026 compared to the six-month period ended February 28, 2025

For the six-month period ended February 28, 2026, the Company recorded a net loss of \$866,428 compared to \$1,040,879 for the same period in 2025, a decrease of \$174,451 due to the following important variations:

	28 février / February 28, 2026	28 février / February 28, 2025	Variation / Variation	
	\$	\$	\$	
Honoraires professionnels et de consultants	317 837	255 345	62 492	Professional and consultants fees
Frais de recherche et de développement	41 750	341 365	(299 615)	Research and development costs
Paiements fondés sur des actions	184 766	127 571	57 195	Share-based payments
Autres charges opérationnelles	256 288	121 578	134 710	Other operating expenses
Subventions	-	(211 338)	211 338	Grants

Vente d'actifs d'exploration et d'évaluation	326 235	-	(326 235)	Sale of exploration and evaluation assets
--	---------	---	-----------	---

6.3 Analyse des flux de trésorerie

	Périodes de trois mois terminées / Three-month periods ended		Périodes de six mois terminées / Six-month periods ended		
	28 février / February 28, 2026	28 février / February 28, 2025	28 février / February 28, 2026	28 février / February 28, 2025	
	\$	\$	\$	\$	
Activités opérationnelles	(1 321 895)	(259 589)	(1 947 038)	(379 319)	Operating activities
Activités d'investissement	(131 283)	73 060	236 412	(126 966)	Investing activities
Activités de financement	1 410 123	684 607	2 186 101	1 068 851	Financing activities

Période de trois mois terminée le 28 février 2026 par rapport à la période de trois mois terminée le 28 février 2025

Activités opérationnelles

Les activités opérationnelles ont nécessité des flux de trésorerie de 1 321 895 \$ en 2026 comparativement 259 589 \$ en 2025, une augmentation de 1 062 306 \$ au niveau de l'utilisation des flux de trésorerie. Cette augmentation est principalement due à la variation des éléments du fonds de roulement qui ont utilisés des flux de trésorerie de 784 057 \$ en 2026 comparativement à des flux de trésorerie générés de 80 507 \$ en 2025. Cependant, la perte nette après éléments hors caisse a augmenté de 197 742 \$, passant de 340 096 \$ en 2025 à 537 838 \$ en 2026.

Activités d'investissement

Les activités d'investissement ont utilisé des flux de trésorerie de 131 283 \$ en 2026 comparativement à une génération de 73 060 \$ en 2025, représentant une augmentation de 204 343 \$ au niveau de l'utilisation des flux de trésorerie. Cette augmentation en 2026 est due principalement aux activités reliées aux actifs d'exploration et d'évaluation qui ont nécessités l'utilisation de fonds totalisant 131 283 \$. Durant cette période de trois mois en 2025, la Société avait encaissé des subventions totalisant 131 363 \$ comparativement à nul au cours du même trimestre en 2026.

Activités de financement

Les activités de financement en 2026 sont liées à l'émission d'action à la suite de l'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'action et ont générées des flux de trésorerie de 1 410 123 \$ comparativement à 684 607 \$ en 2025, soit une augmentation de 725 516 \$, net des frais d'émission d'actions.

Période de six mois terminée le 28 février 2026 par rapport à la période de six mois terminée le 28 février 2025

Activités opérationnelles

Les activités opérationnelles ont nécessité des flux de trésorerie de 1 947 038 \$ en 2026 comparativement 379 319 \$ en 2025, une augmentation de 1 567 719 \$ au niveau de l'utilisation des flux de trésorerie. Cette augmentation est principalement due à la variation des éléments du fonds de roulement qui ont utilisés des flux de trésorerie de 961 637 \$ en 2026 comparativement à des flux de trésorerie générés de 531 966 \$ en 2025. Cependant, la perte nette après éléments hors caisse a légèrement augmenté de 74 116 \$, passant de 911 285 \$ en 2025 à 985 401 \$ en 2026.

Activités d'investissement

Les activités d'investissements ont généré des flux de trésorerie de 236 412 \$ en 2026 comparativement à une utilisation de 126 966 \$ en 2025, représentant une diminution de 363 378 \$ au niveau de l'utilisation des flux de trésorerie. Cette diminution dans l'utilisation de la trésorerie est due à la vente d'actifs d'exploration et d'évaluation (propriété La Roncière) pour un montant de 390 000 \$ ainsi que l'encaissement des crédits miniers pour 307 561 \$. Cependant, des fonds totalisant 461 149 \$ ont été utilisés pour les actifs d'exploration et d'évaluation.

6.3 Cash flows analysis

Three-month period ended February 28, 2026 compared to the three-month period ended February 28, 2025

Operating activities

Operating activities used cash flows of \$1,321,895 in 2026 compared to \$259,589 in 2025, an increase of \$1,062,306 in the use of cash flows. This increase is primarily due to the change in working capital items, which used cash flows of \$784,057 in 2026 compared to cash flows generated of \$80,507 in 2025. However, the net loss after non-cash items increased by \$197,742, from \$340,096 in 2025 to \$537,838 in 2026.

Investing activities

Investing activities used cash flows of \$131,283 in 2026 compared to the generation of \$73,060 in 2025, representing an increase of \$204,343 in the use of cash flows. This increase in 2026 is mainly due to the activities related to the exploration and evaluation assets which required the usage of funds totaling \$131,283. During this three-month period in 2025, the Company received grants amounting to \$131,363 compared to Nil during the same trimester in 2026.

Financing activities

The financing activities in 2026 are related to the issuance of shares following the exercise of warrants and stock options and generated cash flows of \$1,410,123 compared to \$684,607 in 2025, an increase of \$725,516, net of share issuance costs.

Six-month period ended February 28, 2026 compared to the six-month period ended February 28, 2025

Operating activities

Operating activities used cash flows of \$1,947,038 in 2026 compared to \$379,319 in 2025, an increase of \$1,567,719 in the use of cash flows. This increase is primarily due to the change in working capital items, which used cash flows of \$961,637 in 2026 compared to cash flows generated of \$531,966 in 2025. However, the net loss after non-cash items slightly increased by \$74,116, from \$911,285 in 2025 to \$985,401 in 2026.

Investing activities

Investing activities generated cash flows of \$236,412 in 2026 compared to cash usage of \$126,966 in 2025, representing a decrease of \$363,378 in cash flow utilization. This decrease in cash utilization is due to the sale of exploration and evaluation assets (La Roncière property) for \$390,000 and cash received related to the mining tax credits for \$307,561. However, a total of \$461,149 was used for exploration and evaluation assets.

Activités de financement

Les activités de financement par l'émission d'action à la suite de l'exercice de bons de souscription et/ou l'exercice d'options d'achat d'action ainsi que lors de placements privés lorsque applicables ont générées des flux de trésorerie de 2 186 101 \$ en 2026 comparativement à 1 068 851 \$ en 2025, soit une augmentation de 1 117 250 \$, net des frais d'émission d'actions.

Financing activities

The financing activities through the issuance of shares following the exercise of warrants and/or the exercise of stock options as well as during private placements when applicable generated cash flows of \$2,186,101 in 2026 compared to \$1,068,851 in 2025, an increase of \$1,117,250, net of share issuance costs.

6.4 Tendances des résultats trimestriels

6.4 Quarterly results trends

	2026-02-28	2025-11-30	2025-08-31	2025-05-31	
Revenu	-	-	-	-	Revenu
Profit (Perte) de la période	(599 798)	(266 630)	20 189	(437 990)	Profit (Loss) for the period
(Perte) par action de base et diluée	(0,002)	(0,001)	0,000	(0,001)	(Loss) per share basic and diluted
	2025-02-28	2024-11-30	2024-08-31	2024-05-31	
Revenu	23 010	-	-	-	Revenu
(Perte) de la période	(392 585)	(648 295)	(848 784)	(286 853)	(Loss) for the period
(Perte) par action de base et diluée	(0,001)	(0,002)	(0,003)	(0,001)	(Loss) per share basic and diluted

7.0 TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

7.0 LIQUIDITY AND FUNDING

Le projet Crater Lake nécessitera d'importants investissements pour avancer son développement avec une étude de pré-faisabilité et subséquemment une étude de faisabilité avant de pouvoir prendre une décision sur une possible construction et mise en production. Suite au financement clôturé le 17 mars 2026, la Société procède présentement à l'estimation et aux allocations des sommes qui seront nécessaires pour les différents programmes de travaux et d'études additionnels ainsi que pour les consultations nécessaires avec les nombreuses parties prenantes touchées par le projet Crater Lake et ses infrastructures requis pour atteindre ces niveaux d'avancement du projet.

The Crater Lake project will require significant investments to advance its development with a pre-feasibility study and subsequently a feasibility study before being able to make a decision on a possible construction and production. Following the closing of the financing on March 17, 2026, the Company is currently estimating and allocating the funds required for the various work and study programs as well as for the necessary consultations with the numerous stakeholders affected by the Crater Lake project and its infrastructure required to achieve these levels of progress in the project.

Au **28 février 2026**, la Société avait un fonds de roulement déficitaire de 268 348 \$ (fonds de roulement déficitaire de 1 408 230 \$ au 31 août 2025), y compris une encaisse de 872 839 \$ (397 364 \$ au 31 août 2025).

On **February 28, 2026**, the Company had a working capital deficiency of \$268,348 (a working capital deficiency of \$1,408,230 on August 31, 2025), including cash of \$872,839 (\$397,364 on August 31, 2025).

Le **8 septembre 2025**, la Société a clôturé un placement privé sans intermédiaire de 22 580 000 unités à un prix de 0,025 \$ par unité pour un produit brut total de 564 500 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'actions. Chaque bon de souscription permet au porteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de 0,05 \$ sur une période de 24 mois à compter de la date de clôture. Des honoraires d'intermédiation en espèce totalisant 11 375 \$ ont été payés à des intermédiaires n'ayant aucun lien de dépendance avec la Société.

On **September 8, 2025**, the Company closed non-brokered private placements consisting of 22,580,000 units at a price of \$0.025 per unit for gross proceeds of \$564,500. Each unit is comprised of one common share and one share purchase warrant of the Company. Each warrant entitling the holder, subject to adjustments in certain circumstances, to acquire one additional common share of the Company at a price of \$0.05 over a period of 24 months from the closing date. The Company paid finders' fees, which were at arms' length with the Company, for amounts totaling \$11,375 in cash.

Entre le **1^{er} septembre 2025** et le **28 février 2026**, 24 034 939 bons de souscription et 1 025 000 options ont été exercés pour un produit brut de 1 695 608 \$.

Between **September 1, 2025** and **February 28, 2026**, 24,034,939 warrants and 1,025,000 options were exercised for gross proceeds of \$1,695,608.

Le **17 mars 2026**, la Société a clôturé un placement par prise ferme, portant sur 78 409 300 unités de la Société (les « Unités ») au prix de 0,22 \$ CA par Unité, pour un produit brut de 17 250 046 \$, incluant l'exercice intégral de l'option des preneurs fermes. Chaque Unité est composée d'une action ordinaire du capital de la Société et d'un bon de souscription d'actions ordinaires de la Société; chaque bon donnant droit à son porteur d'acquérir une action ordinaire du capital de la Société à un prix de 0,30 \$ par action sous-jacente au bon et ce, jusqu'au 17 septembre 2028. En contrepartie pour leurs services, les preneurs fermes ont reçu des commissions en espèces totalisant 1 023 123 \$ ainsi que 4 650 558 bons de souscription d'actions ordinaires non transférables, donnant à son titulaire, pour chaque bon exercé, le droit d'acquérir une action ordinaire du capital de la Société à un prix d'exercice de 0,22 \$ en tout temps jusqu'au 17 septembre

On **March 17, 2026**, the Company closed a "bought deal" private placement to which the Company issued a total of 78,409,300 units of the Company (the "Units") at a price per Unit of \$0.22 for aggregate gross proceeds to the Company of \$17,250,046, including the full exercise of the over-allotment option. Each Unit is comprised of one common share in the capital of the Company and one common share purchase warrant of the Company; with each warrant entitling its holder thereof to acquire one common share in the capital of the Company at a price per warrant share of \$0.30 at any time until September 17, 2028. In consideration for their services, the underwriters received aggregate cash commissions of \$1,023,123 and 4,650,558 non-transferable common share broker purchase warrants, entitling its holders thereof to purchase one common share in the capital of the Company at an exercise price of \$0.22 at any

2028. Les bons de courtier ont été émis en vertu de dispenses de prospectus conformément au Règlement 45-106 et sont assujettis à une période de restriction légale de quatre mois et un jour (y compris les actions ordinaires pouvant être émises lors de l'exercice de ces Bons de courtier s'ils sont exercés avant l'expiration de la période de détention).

Entre le **1 mars 2026** et le **24 avril 2026**, 4 589 393 bons de souscriptions ont été exercés à un prix d'exercice moyen de 0.05 \$ et 200 000 options d'achat d'action ont aussi été exercés à un prix d'exercice de 0.10 \$ pour des montants totalisant 249 470 \$.

En se basant sur toute l'information disponible à propos du futur, incluant au moins, mais sans s'y limiter, les douze prochains mois, la direction estime que la Société a les fonds nécessaires pour respecter les obligations, les dépenses budgétées et les engagements de la Société.

8.0 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent des sociétés liées, les membres du conseil d'administration et les principaux dirigeants.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

Le tableau suivant représente les transactions avec les parties liées :

	Périodes de trois mois terminées /		Périodes de six mois terminées /		
	Three-month periods ended		Six-month periods ended		
	28 février / February 28, 2026	28 février / February 28, 2025	28 février / February 28, 2026	28 février / February 28, 2025	
	\$	\$	\$	\$	
Honoraires professionnels versés aux membres clé de la direction	30 000	34 250	60 000	69 750	Professional fees paid to key management
Honoraires de consultation versés à des sociétés contrôlées par des membres clé de la direction	74 710	59 700	147 290	109 600	Consulting fees paid to companies controlled by key management
Salaires et charges sociales versés aux membres clé de la direction	123 600	128 768	240 978	246 146	Salaries and benefits paid to key management
Païement à base d'actions	4 085	41 366	12 256	100 467	Share-based payments
Rémunération total	232 395	264 084	460 524	525 963	Total remuneration

time until September 17, 2028 for each broker warrant exercised. The broker warrants were issued under prospectus exemptions in accordance with NI 45-106 and are subject to a statutory restricted period of four months and one day (including the common shares issuable upon the exercise of such broker warrants if exercised prior to the expiry of the hold period).

Between **March 1, 2026** and **April 24, 2026**, 4,589,393 warrants were exercised at an average exercise price of \$0.05 and 200,000 options were also exercised at an exercise price of \$0.10 for aggregate amounts of \$249,470.

Based on all available information about the future, which includes at least, but not limited to, the next twelve months, management believes that the Company has the necessary funds to meet its obligations, budgeted expenditures and commitments.

8.0 RELATED PARTY TRANSACTIONS

The Company's related parties include affiliated companies, Board of Director members and key management personnel.

Unless otherwise stated, none of the transactions incorporated special term and conditions and no guarantees has been given or received. Outstanding balances are usually settled in cash.

The following table shows the transactions with the related parties:

9.0 INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

24 avril 2026 / April 24, 2026

	Nombre / Number	
Actions ordinaires	466 104 687	Common shares
Bons de souscription	169 562 674	Warrants
Bons de souscription aux courtiers	4 650 558	Broker warrants
Options d'achat d'actions	20 150 000	Share options
Total des actions ordinaires pleinement diluées	660 467 919	Total common shares fully diluted

9.0 OUTSTANDING SHARE DATA

10.0 TRANSACTION HORS BILAN

Il n'existe aucune transaction hors bilan.

10.0 OFF BALANCE SHEET TRANSACTIONS

There are no off-balance sheet transactions.

11.0 JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

11.1 Jugements posés par la direction

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses.

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

En évaluant la dépréciation, la Société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démontrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserve, la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement, et le renouvellement des permis. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles.

Si, après la capitalisation des dépenses d'exploration et d'évaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations de l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnables en tenant compte des circonstances.

11.2 Sources d'incertitudes relatives aux estimations

L'information sur les estimations et les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer significativement.

Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options et des bons de souscription octroyés. Le modèle utilisé par la Société est le modèle de Black-Scholes.

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs

11.0 JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS

When preparing the financial statements, management makes a number of judgments, estimates and assumptions about recognition and measurement of assets, liabilities, income and expenses.

11.1 Significant management judgment

The following are significant management judgments in applying the accounting policies of the Company that have the most significant effect on the financial statements.

Impairment of exploration and evaluation assets

Determining if there are any facts and circumstances indicating impairment loss or reversal of impairment losses is a subjective process involving judgment and a number of estimates and assumptions in many cases.

When an indication of impairment loss or reversal of an impairment loss exists, the recoverable amount of the individual asset or the cash-generating units must be estimated.

In assessing impairment, the Company must make some estimates and assumptions regarding future circumstances, in particular, whether an economically viable extraction operation can be established, the probability that the expenses will be recover from either future exploitation or sale when the activities have not reached a stage that permits a reasonable assessment of the existence of reserves, the Company's capacity to obtain financial resources necessary to complete the evaluation and development and to renew permits. Estimates and assumptions may change if new information becomes available.

If, after expenditure is capitalized, information becomes available suggesting that the recovery of expenditures is unlikely, the amount capitalized is written off in profit or loss in the period when the new information becomes available.

Going concern

The assessment of the Company's ability to continue as a going concern and to raise sufficient funds to pay for its ongoing operating expenditures, meets its liabilities for the ensuing year, and to fund planned and contractual exploration programs, involves significant judgment based on historical experience and other factors including expectation of future events that are believed to be reasonable under the circumstances.

11.2 Estimation uncertainty

Information about estimates and assumptions that have the most significant effect on recognition and measurement of assets, liabilities, income and expenses is provided below. Actual results may be substantially different.

Share-based payments

To estimate expenses for share-based payments, it is necessary to select an appropriate valuation model and obtain the inputs necessary for the valuation model chosen. The Company estimated the volatility of its own shares and the expected life and the exercise period of options and warrants granted. The model used by the Company is the Black-Scholes.

Provisions and contingent liabilities

The judgment is used to determine whether a past event has created a liability that should be recognized in the financial statements or whether it should be disclosed as a contingent liability. Quantifying these liabilities

implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations.

12.0 RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les principaux types de risques auxquels la Société est exposée sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, comme les cours des monnaies étrangères, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, influent sur les produits de la Société ou sur la valeur des instruments financiers qu'elle détient. L'objectif de la gestion du risque de marché consiste à gérer et à maintenir les expositions au risque de marché à l'intérieur des paramètres acceptables tout en optimisant les rendements.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt désigne le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché.

Tous les actifs et passifs financiers de la Société en date du rapport des états financiers ne représentent pas de risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas d'intérêts ou en ayant un taux d'intérêt fixe. La Société n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La trésorerie est le principal instrument financier de la Société qui est potentiellement assujettis au risque de crédit. Le risque de crédit sur la trésorerie est limité puisque les parties contractantes sont des institutions financières ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales. Par conséquent, la Société ne s'attend pas à ce que les contreparties manquent à leurs obligations. La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale de la Société face au risque de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers lorsqu'ils viennent à échéance. La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes tel qu'il est indiqué à la note 13 des états financiers intermédiaires pour la période de six mois terminées le 28 février 2026 et les notes afférentes. La Société établit des prévisions budgétaires afin de savoir combien de fonds seront nécessaires pour rencontrer ses obligations. Comme spécifié à la note 1 des états financiers intermédiaires pour la période de six mois terminées le 28 février 2026 et les notes afférentes, bien que la direction ait réussi à trouver du financement par le passé, rien ne garantit qu'elle sera en mesure d'y parvenir à l'avenir ni que ces sources de financement ou ces initiatives soient accessibles ou qu'elles le seront à des conditions acceptables pour la Société.

Aux 28 février 2026 et au 31 août 2025, une partie importante de tous les passifs financiers de la Société avaient une échéance contractuelle de moins d'un an et la Société n'avait pas suffisamment de fonds disponibles pour régler ses passifs financiers courant. À la même date, la Société avait un solde de trésorerie de 872 839 \$ (397 364 \$ au 31 août 2025), un solde de 76 625 \$ au titre de taxes de vente à recevoir (61 492 \$ au 31 août 2025) et un solde à recevoir de 21 805 \$ en crédits de droits miniers et crédits

involves judgments and estimates. These judgments are based on several factors, such as the nature of the claim or dispute, legal procedures and the potential amount to be paid, legal advice received, previous experience and the probability of the realization of a loss. Many of these factors are sources of estimation uncertainty.

12.0 RISK RELATED TO FINANCIAL INSTRUMENTS

The company is exposed to various risks in relation to financial instruments. The main types of risks the Company is exposed to are market risk, credit risk and liquidity risk.

Market risk

Market risk is the risk that changes in market prices, such as interest rates, foreign exchange rates and equity prices will affect the Company's income or the value of its holdings of financial instruments. The objective of market risk management is to manage and control market risk exposures within acceptable parameters, while optimizing the return.

Interest rate risk

Interest rate risk is the risk that the fair value of future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market interest rates.

All financial assets and liabilities of the Company as at the financial statement date do not represent interest risk because they are either without interest or by having a fixed interest rate. The Company does not use financial derivatives to decrease its exposure to interest risk.

Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument fails to meet its obligation and causes the other party to incur a financial loss. Financial instrument which potentially expose the Company to credit risk mainly consists of cash. The credit risk on cash is limited because the counterparties are banks with high credit ratings assigned by international credit-rating agencies. Therefore, the Company does not expect any treasury counterparties to fail in respecting their obligations. The carrying value of the financial assets represents the Company's maximum exposure to credit risk.

Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that the Company will not be able to meet the obligations associated with its financial liabilities as they fall due. Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Company has sufficient financing sources as outlined in Note 13 of the interim financial statements for the six-month period ended February 28, 2026 and the notes thereto. The Company establishes budgets to assess how much funds it will need to fulfill its obligations. As specified in Note 1 of the interim financial statements for the six-month period ended February 28, 2026 and the notes thereto, while management has been successful in securing financing in the past, there can be no assurance it will be able to do so in the future or that these sources of funding or initiatives will be available for the Company or that they will be available on terms which are acceptable to the Company.

As of February 28, 2026 and August 31, 2025, a significant portion of all of the Company's financial liabilities had a contractual maturity of less than one year, and the Company did not have sufficient funds available to settle its current financial liabilities. As of that date, the Company had a cash balance of \$872,839 (\$397,364 as of August 31, 2025), a balance of \$76,625 in sales tax receivable (\$61,492 as of August 31, 2025), and a balance receivable of \$21,805 in mining rights credits and resource credits

relatifs aux ressources (307 561 au 31 août 2025) afin de régler ses passifs et les passifs futurs découlant de ses engagements.

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers de la Société, y compris les intérêts à payer sur les prêts non-garantie convertible :

(\$307,561 as of August 31, 2025) to settle its liabilities and future liabilities arising from its commitments.

The following table presents the contractual maturities of the Company's financial liabilities, including interest payable on convertible unsecured loans:

	Valeur comptable / Book Value	Flux de trésorerie contractuels / Contractual cashflows	De 0 à 12 mois / 0 to 12 months	De 12 à 24 mois / 12 to 24 months	Plus de 24 mois / Over 24 months	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Fournisseurs et autres créiteurs	1 236 595	1 236 595	1 236 595	-	-	Trade and other payables
Prêts non-garantis	401 101	442 000	442 000	-	-	Unsecured loans payable
	1 637 696	1 678 595	1 678 595	-	-	

Lorsque la contrepartie choisit le moment où le montant sera payé, le passif est inclus à la première date à laquelle le paiement peut être exigé.

When the counterparty has a choice of when an amount is paid, the liability has been included on the earliest date on which payment can be required.

13.0 OBJECTIFS ET POLITIQUES DE GESTION DES RISQUES D'AFFAIRES

Titres de propriétés

Conformément à la loi et aux règlements sur l'exploration minière de la province de Québec, la Société, pour renouveler ses titres miniers, doit engager un seuil minimum de dépenses d'exploration et payer au gouvernement du Québec une rente par titre pour chaque période de renouvellement de 2 ans. À la date de ce rapport de gestion, tous les claims miniers ont été renouvelées et il n'y a aucun montant matériel à payer jusqu'en 2027.

Financement supplémentaire

Dans l'avenir, des fonds supplémentaires seront nécessaires pour financer les travaux de développement du projet Crater Lake et les efforts de commercialisation de ses alliages, pour payer le renouvellement des titres formant la propriété Crater Lake et pour couvrir les coûts reliés à la gestion de la Société. Les principales sources de fonds disponibles pour la Société sont l'émission d'actions supplémentaires, des emprunts d'argent ou la vente de participation dans ses propriétés. Rien ne garantit que les efforts de la Société pour organiser un financement additionnel à des conditions satisfaisantes pour la Société soient fructueux. De plus, les fluctuations du prix mondial du scandium, la croissance potentiel des marchés du scandium et des alliages Al-Sc et bon nombre d'autres éléments qui sont indépendants de la volonté de la Société pourraient avoir une incidence défavorable sur les efforts de financement nécessaire au bon fonctionnement de la Société.

Conditions générales de l'industrie

L'exploration et le développement des ressources minérales comportent des risques importants que même une évaluation soignée jumelée à l'expérience et le savoir-faire ne saurait éviter. Bien que la découverte d'un gisement puisse s'avérer extrêmement lucratif, un faible nombre de propriétés où sont réalisés des travaux d'exploration et de développement deviennent des exploitations minières par la suite. Des dépenses importantes sont nécessaires pour établir les réserves de minerai, élaborer les procédés métallurgiques et construire l'installation minière sur un site particulier. Il est impossible de fournir une assurance à l'effet que les programmes d'exploration et de développement envisagés par la Société résulteront en une exploitation minière rentable.

13.0 BUSINESS RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES

Property titles

According to the mining Act and regulations of the Province of Quebec, to renew its claims, the Company must incur a minimum of exploration expenditures and must pay the Quebec government a rent per claim for every 2 years renewal period. As of the date of this MD&A, all the claims have been renewed and there is no material amounts payable until 2027.

Additional funding

In the future, additional funds will be required to finance exploration or development work on the Crater Lake project and the commercialisation efforts of its alloys, to pay the renewal of its exploration rights forming the Crater Lake property and to cover the costs of managing the Company. The principal sources of funds available to the Company are the issuance of additional shares, borrowing money or selling interests in its properties. There can be no assurance that the Company's efforts to arrange additional financing on terms satisfactory to the Company will be successful. Furthermore, fluctuations in the global price of scandium, the potential growth of the scandium and Al-Sc alloys markets and many other factors beyond the Company's control could adversely affect the financing efforts necessary for the Company's proper operations.

Conditions of the industry in general

The exploration and development of mineral resources, including construction, start-up and operation of a mine, involves significant risks that even an allied neat evaluation with experience and know-how cannot avoid. Although the discovery of a deposit can prove extremely lucrative, few properties where exploration and development work are carried out become producing mines thereafter. Important expenditures are necessary to establish ore reserves, to work out the metallurgical processes and to build the mining plant on a particular site. It is impossible to provide assurance to the effect that the exploration and development programs contemplated by the Company will generate a profitable mine.

Les activités minières comportent un degré élevé de risque. Les activités de la Société sont assujetties à tous les dangers et les risques généralement associés aux activités de prospection et de mise en valeur, y compris des formations géologiques inhabituelles et imprévues, des explosions, des effondrements, des inondations ou d'autres situations qui peuvent se produire pendant le forage et l'enlèvement de la roche et qui pourraient entraîner des dommages physiques, matériels ou environnementaux et, éventuellement, une responsabilité juridique.

Protection et conservation de la propriété intellectuelle

Le succès de la Société pourrait dépendre en partie de sa capacité à protéger et à conserver ses droits de propriété intellectuelle. La Société a déterminé des marchés d'intérêts particuliers pour les alliages de scandium. Le 23 septembre 2024, la Société annonçait le dépôt auprès du Bureau des brevets et des marques des États-Unis, d'une demande de brevet provisoire intitulé "Aluminum alloy powders for additive manufacturing. Methods of producing the same and uses thereof". En septembre 2025, la Société a déposé une demande de brevet PCT afin d'obtenir une protection internationale en vertu du Traité de coopération en matière de brevets. En plus de faire progresser son projet de scandium et terres rares Crater Lake, la Société a développé deux alliages d'aluminium scandium (Al-Sc) et leurs poudres, spécifiquement pour des applications de fabrication additive (impression 3D) en collaboration avec l'Université McMaster, Ontario, Canada. Cela a résulté en un important corpus de propriété intellectuelle, développé au cours des 3 dernières années. Des travaux complémentaires ont été entrepris pour fabriquer des fils à partir des mêmes alliages destinés au soudage et à la fabrication additive par arc de fil (Wire Arc Advanced Manufacturing).

Menaces à la sécurité informatique

La Société se fie au fonctionnement sûr et adéquat de systèmes informatiques dans la conduite de ses activités. L'accès à ces systèmes et la sécurité de ceux-ci sont essentiels aux activités de la Société. Ces systèmes peuvent subir des perturbations, des dommages ou des pannes attribuables à divers facteurs, incluant, mais sans s'y limiter, des coupures de câbles; des dommages causés aux installations matérielles; des catastrophes naturelles; des actes de terrorisme; un incendie; une perte de puissance; le piratage informatique, des cyberattaques et d'autres violations de la sécurité de l'information; la non-conformité de tiers fournisseurs de services; des virus informatiques; le vandalisme et le vol. Les activités de la Société sont également tributaires de la maintenance, de la mise à niveau et du remplacement en temps opportun des réseaux, du matériel, des systèmes informatiques et des logiciels. Les systèmes qui sont déployés peuvent ne pas être suffisants pour prévenir la perte de données en raison de l'évolution rapide des cyber-menaces.

La Société pourrait devoir investir de plus en plus dans de meilleurs systèmes, des logiciels et dans le recours à des consultants pour revoir périodiquement les cyber-risques dynamiques et pour s'y adapter et y répondre adéquatement ou pour étudier et corriger les vulnérabilités en matière de sécurité. Chacun de ces facteurs ainsi que d'autres événements pourraient causer des pannes des systèmes informatiques, des retards et/ou une augmentation des dépenses d'investissement. Toute défaillance des systèmes informatiques de la Société pourrait se traduire par des retards d'exploitation, une atteinte à l'information confidentielle, exclusive ou sensible, aux renseignements personnels et aux données de tiers, la perte ou la divulgation de cette information, de ces renseignements ou de ces données ou encore la destruction ou la corruption de données. Par conséquent, toute défaillance des systèmes informatiques ou d'un élément de ceux-ci pourrait avoir une incidence défavorable sur la réputation, l'activité, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société, de même que sur le respect de ses obligations contractuelles, sa conformité aux lois applicables et d'éventuelles poursuites ou procédures de mise à exécution de la

The mining activities comprise a high level of risks. The activities of the Company are subject to all the dangers and the risks usually dependent on the exploration and the development, including the unusual and unforeseen geological formations, explosions, collapses, floods and other situations which can occur during drilling and the removal of material and of which any could cause physical or material or environmental injuries and, possibly, legal responsibility.

Protection and conservation of its intellectual property

The Company's success may depend in part on its ability to protect and maintain its intellectual property rights. The Company has identified markets of particular interest for scandium alloys. On September 23, 2024, the Company announced the filing with the United States Patent and Trademark Office of a provisional patent application entitled "Aluminum alloy powders for additive manufacturing. Methods of producing the same and uses thereof". In September 2025, the Company filed a PCT Patent Application to secure international protection under the Patent Cooperation Treaty. In addition to advancing its Crater Lake scandium and rare earth project, the Company has developed two aluminum scandium alloys (Al-Sc) and their powders, specifically for additive manufacturing (3D printing) applications in collaboration with the McMaster University, Ontario, Canada. This has resulted in a significant body of intellectual property developed over the last 3 years. Further work was undertaken to fabricate wires from the same alloys for welding and Wire Arc Additive Manufacturing.

Information Systems Security Threats

The Corporation relies on secure and adequate operations of information technology systems in the conduct of its activities. Access to and the security of the information technology systems are critical to the Corporation's operations. These systems are subject to disruption, damage or failure from a variety of sources, including, but not limited to, cable cuts; damage to physical plants; natural disasters; terrorism; fire; power loss; hacking, cyber-attacks and other information security breaches; noncompliance by third party service providers; computer viruses; vandalism and theft. The Corporation's operations also depend on the timely maintenance, upgrade and replacement of networks, equipment, information technology systems and software. The systems that are in place may not be enough to guard against loss of data due to the rapidly evolving cyber threats.

The Corporation may be required to increasingly invest in better systems, software, and use of consultants to periodically review and adequately adapt and respond to dynamic cyber risks or to investigate and remediate any security vulnerabilities. Any of these and other events could result in information system failures, delays and/or increase in capital expenses. Failures in the Corporation's information technology systems could translate into operational delays, compromising, loss or disclosure of confidential, proprietary, personal or sensitive information and third-party data, or destruction or corruption of data. Accordingly, any failure of information systems or a component of information systems could adversely impact the Corporation's reputation, business, financial condition and results of operations, as well as compliance with its contractual obligations, compliance with applicable laws, and potential litigation and regulatory enforcement proceedings. Information technology systems failures could also materially adversely affect the effectiveness of the Corporation's internal controls over financial reporting.

réglementation. Elle pourrait aussi nuire considérablement à l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière.

Médias sociaux, intelligence artificiel (I.A.) et autres applications Web

En raison des médias sociaux et d'autres applications Web, les sociétés courent de nos jours un risque accru de perdre le contrôle sur la manière dont elles sont perçues. Des atteintes à la réputation de la Société peuvent résulter de la survenance réelle ou supposée de certains événements, et y compris toute publicité négative, qu'elle soit vraie ou non. Bien que la Société accorde une grande importance à la protection de son image et de sa réputation, elle n'exerce aucun contrôle direct sur la façon dont elle est perçue par les autres. La perte de réputation peut mener à des difficultés en lien avec l'établissement et le maintien de relations avec la communauté, diminuer la confiance des investisseurs et entraver la capacité globale de la Société à faire avancer ses projets, ce qui aurait une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou ses résultats d'exploitation.

Règlementations environnementale et gouvernementale

Les activités de la Société sont assujetties à diverses lois fédérales, provinciales et locales qui ont trait à la prospection et à la mise en valeur, aux impôts, aux normes du travail, aux maladies professionnelles et à la sécurité au travail, à la sécurité dans les mines, aux substances toxiques, à la protection de l'environnement et à d'autres sujets. Les activités de mise en valeur sont soumises à des mesures législatives et réglementaires aux niveaux fédéral, provincial et local en ce qui a trait à la protection de l'environnement. Ces lois imposent des normes élevées à l'industrie minière afin de contrôler les rejets d'eaux usées et de forcer les participants à rendre compte des contrôles à cet égard auprès des autorités légitimes, de réduire ou d'éliminer les effets de certaines activités de production, d'extraction et de traitement, lesquelles peuvent par la suite entraîner des dépôts sur le sol ou des rejets dans l'air ou l'eau, de mener à terme les travaux de remise en état des propriétés minières, de contrôler les déchets et les matières dangereuses et de réduire les risques d'accident industriels. Le défaut de se conformer aux mesures législatives susmentionnées peut entraîner des amendes importantes et d'autres pénalités.

Lois anti-corruption

Les activités de la Société sont régies par plusieurs paliers gouvernementaux et sont assujetties à des interactions avec ces administrations. La Société est tenue de se conformer à des lois anti-corruption, dont le Code criminel et la Loi sur la corruption d'agents publics étrangers. Les dernières années ont vu augmenter la fréquence et la sévérité des amendes imposées en application de ces lois, ce qui a accru la surveillance et la sanction des entreprises coupables de violations des lois anticorruption. Il est à noter que les entreprises sont responsables non seulement des agissements de leurs employés, mais aussi de ceux de leurs entrepreneurs et tiers mandataires. Même si la Société a pris des mesures pour atténuer ces risques, y compris l'adoption par le Conseil d'une politique d'entreprise (dont un exemplaire est affiché sur son site Web), ainsi que l'implantation de programmes de formation et de politiques visant à assurer le respect de ces lois, il est possible que ces mesures n'assurent pas efficacement que la Société, ses employés, ses entrepreneurs et ses tiers mandataires se conforment strictement à ces lois. Si la Société devient partie à une action en justice ou se trouve en situation de non-respect de ces lois, elle serait assujettie à des amendes, des peines et/ou des sanctions importantes, ce qui pourrait avoir des effets défavorables importants sur la réputation, les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Changements climatiques

Les changements climatiques sont une préoccupation à l'échelle mondiale et présentent non seulement un risque lié au climat, mais aussi le risque que les mesures législatives et les traités adoptés par les

Social Media, Artificial Intelligence (A.I.) and Other Web-Based Applications

As a result of social media and other web-based applications, companies today are at much greater risk of losing control over how they are perceived. Damage to the Corporation's reputation can be the result of the actual or perceived occurrence of any number of events, and could include any negative publicity, whether true or not. Although the Corporation places a great emphasis on protecting its image and reputation, it does not ultimately have direct control over how it is perceived by others. Reputation loss may lead to increased challenges in developing and maintaining community relations, decreased investor confidence and act as an impediment to the Corporation's overall ability to advance its projects, thereby having a material adverse impact on the Corporation's business, financial condition or results of operations.

Governmental and Environmental Regulations

The activities of the Company are subject to various federal, provincial and local laws, which relate to the exploration and development, taxes, standards of work, diseases and the occupational safety, the safety in mines, toxic substances, the protection of the environment and others. The development is subject to legislative measures and laws with the federal, provincial and local levels relating to the protection of the environment. These laws impose high standards on the mining industry, in order to control the rejections of waste water and to force the participants to account for such controls to the lawful authorities, to reduce or eliminate the impact that are generated by certain production activities; extraction and of treatment and which are later on deposited on the ground or are rejected into the air or the water, to complete work of restoration of the mining properties, to control dangerous waste and materials and to reduce the risk of industrial accidents. The defect to conform to the above-mentioned legislative measures can involve important fines and other penalties.

Anti-Corruption Laws

The Corporation's operations are governed by, and involve interactions with, many levels of governments. The Corporation is required to comply with anti-corruption and anti-bribery laws, including the Criminal Code and the Corruption of Foreign Public Officials Act (CFPOA). In recent years, there has been a general increase in both the frequency of enforcement and the severity of penalties under such laws, resulting in greater scrutiny and punishment to corporations convicted of violating anti-corruption and anti-bribery laws. Furthermore, a corporation may be found liable for violations by not only its employees, but also by its contractors and third-party agents. Although the Corporation has adopted steps to mitigate such risks, including the adoption of a corporate policy by the Board (a copy of which is posted on its website) as well as the implementation of training programs and policies to ensure compliance with such laws, such measures may not always be effective in ensuring that the Corporation, its employees, contractors or third-party agents will comply strictly with such laws. If the Corporation finds itself subject to an enforcement action or is found to be in violation of such laws, this may result in significant penalties, fines and/or sanctions imposed on the Corporation resulting in a material adverse effect on the Corporation's reputation, business, financial condition and results of operations.

Climate Change

Climate change is an international concern and, as a result, poses risk of both climate changes and government policy in which governments are introducing climate change legislation and treaties that could result in

gouvernements en la matière fassent augmenter les coûts et, par le fait même, pouvant réduire la rentabilité de nos activités.

Le gouvernement du Canada a adopté plusieurs mesures législatives en lien avec les changements climatiques. Il semble probable que ces mesures auront pour effet d'accroître le coût des combustibles fossiles, de l'électricité et du transport, de restreindre le seuil des émissions industrielles, d'imposer des coûts supplémentaires pour les émissions excédant les niveaux permis et d'accroître le coût de la surveillance et de la présentation d'information. La nécessité de se conformer à ces exigences pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les résultats d'exploitation de la Société.

À l'heure actuelle, le risque réglementaire de la Société associé aux changements climatiques concerne surtout ses obligations en vertu du mécanisme de négociation du marché québécois du carbone. La sensibilisation accrue de la population à la question des changements climatiques mondiaux pourrait donner lieu à l'adoption de nouvelles exigences législatives ou réglementaires visant à réduire ou à atténuer les effets des émissions de GES. Si la tendance à la réglementation accrue se maintient, la Société estime que le coût de son exploitation pourrait augmenter.

En outre, les risques matériels liés aux changements climatiques pourraient aussi avoir une incidence défavorable sur les activités de la Société. Les bouleversements climatiques à l'échelle mondiale pourraient exacerber certaines des menaces pesant sur la Société, notamment la fréquence et l'intensité des phénomènes météorologiques, les pénuries de ressources, les changements dans la configuration et l'intensité des pluies et des tempêtes, les pénuries d'eau et les changements de température, phénomènes qui pourraient interrompre nos activités, endommager nos infrastructures ou nos propriétés, occasionner des risques financiers pour nos activités ou avoir une autre incidence défavorable significative sur nos résultats d'exploitation, notre situation financière ou nos liquidités. La Société pourrait devoir engager des coûts importants pour composer avec ces événements pendant leur déroulement, pour assurer la reprise des activités par la suite et possiblement pour modifier les caractéristiques des infrastructures actuelles ou futures afin d'éviter de subir de nouveau ces événements. Les changements climatiques pourraient également perturber nos activités en nuisant à la disponibilité et au coût du matériel nécessaire à l'exploitation minière et pourraient faire grimper le coût des assurances et d'autres coûts d'exploitation.

Obligations d'une société cotée en bourse

En tant que société cotée en bourse, la Société est assujettie à des règles et règlements qui évoluent et sont promulgués par un certain nombre d'organismes gouvernementaux et autoréglementés, notamment les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), la TSX-V et l'International Accounting Standards Board qui régissent la gouvernance d'entreprise et la réglementation en matière d'information à fournir au public. Ces règles et règlements continuent d'évoluer en étendue et en complexité, ce qui crée de nombreuses nouvelles obligations, augmentant les coûts d'observation et le risque de nonobservation. Les efforts de la Société en matière d'observation de ces règles et obligations pourraient se traduire par une hausse généralisée des charges générales et administratives et par un réaménagement du temps et de l'attention de la direction au détriment du financement, du développement, des opérations et, éventuellement, des activités productrices de revenus.

Risque lié à l'assurance

Toutes les industries font face à des risques importants qui pourraient entraîner des dommages aux biens et aux installations ou leur destruction, des blessures ou des décès, des dommages à l'environnement et la pollution, des retards dans la production, l'expropriation d'actifs et la perte du titre de propriété des claims miniers et du bail minier. Rien ne garantit qu'une assurance pour couvrir les risques auxquels les activités de la Société sont soumises sera

increased costs, and therefore, could decrease profitability of the Corporation's operations.

The Canadian government has established a number of policy measures in response to concerns relating to climate change. The impacts of these measures will most likely be to increase costs for fossil fuels, electricity and transportation; restrict industrial emission levels; impose added costs for emissions in excess of permitted levels; and increase costs for monitoring and reporting. Compliance with these initiatives could have a material adverse effect on the Corporation's results of operations.

The Corporation's current regulatory risks associated with climate change mainly fall under its obligations under the Québec carbon market trading scheme. Increased public awareness and concern regarding global climate change may result in more legislative and/or regulatory requirements to reduce or mitigate the effects of GHG emission. If the current trend of increasing regulation continues, this may result in the increase of costs of the operations of the Corporation.

In addition, the physical risks of climate change may also have an adverse effect on the operations of the Corporation. Global climate change could exacerbate certain of the threats facing the Corporation's business, including the frequency and severity of weather-related events, resource shortages, changes in rainfall and storm patterns and intensities, water shortages and changing temperatures, which can disrupt the Corporation's operations, damage its infrastructure or properties, create financial risk to Corporation's business or otherwise have a material adverse effect on its results of operations, financial position or liquidity. These may result in substantial costs to respond during the event, to recover from the event and possibly to modify existing or future infrastructure requirements to prevent recurrence. Climate changes could also disrupt the Corporation's operations by impacting the availability and cost of materials needed for mining operations and could increase insurance and other operating costs.

Public Company Obligations

As a publicly listed corporate entity, the Corporation is subject to evolving rules and regulations promulgated by a number of governmental and self-regulated organizations, including the Canadian Securities Administrators (CSA), the TSX-V, and the International Accounting Standards Board, which govern corporate governance and public disclosure regulations. These rules and regulations continue to evolve in scope and complexity creating many new requirements, which increase compliance costs and the risk of non-compliance. The Corporation's efforts to comply with these rules and obligations could result in increased general and administration expenses and a diversion of management time and attention from financing, development, operations and, eventually, revenue-generating activities.

Insurance Risk

Any industries are subject to significant risks that could result in damage to or destruction of property and facilities, personal injury or death, environmental damage and pollution, delays in production, expropriation of assets and loss of title to mining claims and mining lease. No assurance can be given that insurance to cover the risks to which the Corporation's activities are subject will be available at all or at commercially reasonable premiums. Therefore, the Corporation could be held responsible for

disponible ni, si elle l'est, qu'elle le sera selon des primes raisonnables d'un point de vue commercial. Par conséquent, la Société pourrait être tenue responsable de la pollution ou pour les autres risques contre lesquels elle ne pourrait pas être assurée ou contre lesquels elle pourrait choisir de ne pas être assurée, compte tenu du coût élevé des primes ou pour d'autres raisons. La Société souscrit actuellement à une assurance ayant des fourchettes de couverture qu'elle estime conformes aux pratiques du secteur pour des sociétés à un stade semblable de développement. La Société souscrit à une assurance responsabilité à l'égard de ses activités d'exploration et d'exploitation, y compris certaines couvertures limitées contre l'atteinte à l'environnement. Un paiement en cas d'une telle responsabilité réduirait les fonds dont la Société dispose. Si la Société n'est pas en mesure de financer intégralement le coût des mesures pour remédier à un problème environnemental, elle pourrait devoir suspendre ses activités ou prendre d'onéreuses mesures de conformité provisoires jusqu'à l'achèvement d'une réparation permanente. Le versement de sommes à cet égard pourrait également entraîner la perte d'actifs de la Société.

Risques d'actions en justice et risques non assurables

La Société pourrait être tenue responsable de la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne pouvait pas être assurée ou contre lesquels elle pourrait choisir de ne pas s'assurer étant donné le coût élevé des primes ou pour d'autres raisons. Le paiement de montants exigibles à cet égard pourrait entraîner la perte d'actifs de la Société.

Conflits d'intérêts

Certains des administrateurs et dirigeants de la Société assument des fonctions d'administrateurs ou de dirigeants d'autres sociétés impliquées dans la prospection et la mise en valeur de ressources minérales. De telles responsabilités pourraient donner lieu à des conflits d'intérêts. Toute décision concernant la Société qui sera prise par ces administrateurs et dirigeants le sera en conformité avec leurs devoirs et obligations d'agir de manière équitable et de bonne foi envers la Société et ces autres sociétés. En outre, ces administrateurs et dirigeants déclareront leurs intérêts et s'abstiendront de voter sur toute question qui pourrait donner lieu à un conflit d'intérêts.

Permis, licences et autorisations

Les activités de la Société exigent l'obtention en temps opportun et le maintien de permis et de licences délivrés par diverses autorités gouvernementales. La Société juge qu'elle détient tous les permis et toutes les licences nécessaires aux activités qu'elle exerce actuellement, en conformité avec les lois et règlements applicables. Tout changement apporté aux lois et règlements pourrait se répercuter sur ces permis et licences. Rien ne garantit que la Société puisse obtenir tous les permis et toutes les licences nécessaires à la poursuite de ses activités minières, à la construction de mines ou d'installations minières.

Dépendance à l'égard de la direction

La Société est dépendante de certains membres de son personnel de direction. La perte de leurs services pourrait avoir une incidence défavorable sur la Société.

Flux de trésorerie d'exploitation négatif

La Société n'a aucun historique de revenus matériels provenant de ses activités. Durant la période de six mois terminée le 28 février 2026 ainsi que pour la période de 12 mois terminés le 31 août 2025, la Société a enregistré des flux de trésorerie négatifs provenant de ses activités d'exploitation. Sa trésorerie représentait respectivement 872 839 \$ et 397 364 \$ au 28 février 2026 et au 31 août 2025. La Société s'attend à maintenir, pour un avenir prévisible, des flux de trésorerie négatifs provenant de ses activités.

Continuité d'exploitation et risque d'insolvabilité

Les états financiers annuels de la Société ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation, selon laquelle il est présumé que la

pollution ou pour d'autres risques contre lesquels elle ne pourrait pas être assurée ou contre lesquels elle pourrait choisir de ne pas être assurée, compte tenu du coût élevé des primes ou pour d'autres raisons. The Corporation currently maintains insurance within ranges of coverage that it believes to be consistent with industry practice for companies of a similar stage of development. The Corporation carries liability insurance with respect to its exploration and development operations, including certain limited environmental liability insurance coverage. The payment of any such liabilities would reduce the funds available to the Corporation. If the Corporation is unable to fully fund the cost of remedying an environmental problem, it might be required to suspend operations or enter into costly interim compliance measures pending completion of a permanent remedy. The payment of sums in this respect could also involve the loss of the assets of the Corporation.

Risks of lawsuits and no insurable risks

The Company could be held responsible for pollution or for other risks against which it could not be insured or against which it could choose not to be insured, given the high cost of the premiums or for other reasons. The payment of sums in this respect could involve the loss of the assets of the Company.

Conflicts of interest

Some of the directors and officers of the Company are engaged as directors or officers of other Company's involved in the exploration and development of mineral resources. Such engagement could result in conflicts of interest. Any decision taken by these directors and officers and involving the Company will be in conformity with their duties and obligations to compromise in an equitable way and in good faith with the Company and these other corporations. Moreover, these directors and officers will declare their interests and will abstain to vote on any question which could give place to a conflict of interest.

Permits, licences and authorizations

The activities of the Company require obtaining on a timely manner and maintaining permits and licences from various governmental authorities. The Company considers that it holds all the permits and licences required for the activities it currently carries on, in accordance with the relevant laws and by-laws. Changes brought to the laws and regulations could affect these permits and licences. Nothing guarantees that the Company can obtain all the permits and all the necessary licences in order to continue its mining activities, to build mines or mining plants and to begin the exploitation of its property.

Dependence on the management

The Company is dependent towards certain persons of its management. The loss of their services could have an unfavourable impact on the Company.

Negative Operating Cash-Flow

The Corporation has no history of material revenues from its operating activities. During the six-month period ended February 28, 2026 and the twelve-month period ended August 31, 2025, the Corporation had negative cash flows from operating activities. The Corporation's cash amounted to \$872,839 and \$397,364 as at February 28, 2026 and August 31, 2025, respectively. The Corporation anticipates it will continue to have, for a foreseeable future, negative cash flow from its operating activities.

Going concern and insolvency risk

The Company's financial statements have been prepared on a going concern basis, which assumes that the Company will be able to realize its

Société sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations lorsqu'elles arriveront à échéance dans un avenir prévisible dans le cours normal des activités.

Entente avec la Nation Naskapi de Kawawachikamach

Le 22 avril 2024, la Société a annoncé qu'elle avait signé une entente de pré-développement avec la Nation Naskapi de Kawawachikamach concernant son projet de scandium et de terres rares Crater Lake au Québec, Canada.

Cette entente permettra de réaliser les activités de pré-développement sur la propriété Crater Lake jusqu'à ce qu'une étude de faisabilité positive conforme au règlement NI 43-101 soit complétée.

L'entente établit une base de communications collaboratives entre les parties pour faciliter la consultation de la Société avec la Nation Naskapi afin de garantir que toutes les activités d'exploration et de pré-développement sur le territoire traditionnel des Naskapis, au sein de Nuchimiyuschiiy soient menées pour le bénéfice mutuel de la Nation Naskapi et de la Société, tout en reconnaissant l'importance de l'environnement et du territoire traditionnel naskapi ainsi que les droits autochtones et issus de traités associés de la Nation Naskapi et de ses membres. La mine de scandium et de terres rares de Crater Lake, le transport du concentré et son usine de traitement métallurgique affecteront les territoires d'autres communautés. La Société s'engage à inclure toutes les parties intéressées à discuter de ses activités de pré-développement.

L'entente actuelle n'inclut pas la construction, l'exploitation ou la fermeture de toute mine, usine de traitement ou installation connexe, qui seront traités dans un accord de participation socio-économique (« SEPA »), communément appelé entente sur les impacts et avantages (« IBA ») laquelle sera négociée et conclue préalablement à la construction potentielle par la Société d'une mine et à l'octroi éventuel des autorisations nécessaires par les autorités compétentes.

Aucune intention actuelle de verser des dividendes en espèces

La Société n'a actuellement aucune intention de verser des dividendes en espèces dans un avenir prévisible. Toute décision de déclarer et de verser des dividendes à l'avenir sera prise au gré du conseil d'administration et dépendra, notamment, des résultats financiers de la Société, de ses besoins de trésorerie, des restrictions contractuelles dont elle fait l'objet et d'autres facteurs que le conseil d'administration peut juger pertinents. En outre, la capacité de la Société de verser des dividendes peut être limitée par des engagements aux termes de dettes impayées actuelles et futures que la Société ou ses filiales peuvent contracter. Par conséquent, les investisseurs pourraient ne recevoir aucun rendement sur un investissement dans les titres de la Société, à moins qu'ils ne vendent les titres à un prix supérieur au prix payé pour ceux-ci.

Volatilité du cours des actions et cours des actions ordinaires

Le cours des actions des sociétés du secteur primaire a tendance à être volatile. Les fluctuations du prix mondial du scandium, la croissance potentiel des marchés du scandium et des alliages Al-Sc et bon nombre d'autres éléments qui sont indépendants de la volonté de la Société pourraient avoir une incidence défavorable sur le cours des actions ordinaires de la Société.

Rien ne saurait garantir qu'un marché actif pour les actions ordinaires de la Société sera maintenu après tout placement de titres. Les titres de sociétés ayant une plus petite capitalisation ont subi une volatilité considérable par le passé, souvent en raison de facteurs non liés au rendement financier ou aux perspectives des sociétés touchées. Ces facteurs comprennent les nouveaux développements de l'économie mondiale et les perceptions du marché quant à l'attrait de certains secteurs. Rien ne saurait garantir que des fluctuations continues du cours n'auront pas lieu. Si un marché actif pour les actions ordinaires de la Société ne se maintient pas, la liquidité du placement d'un acquéreur

assets and discharge its liabilities in the normal course of business as they come due into the foreseeable future.

Agreement with the Naskapi Nation of Kawawachikamach

On April 22, 2024, the Company announced that it had signed a Pre-Development Agreement with the Naskapi Nation of Kawawachikamach concerning the Company's Crater Lake scandium and rare earth project in Quebec, Canada.

This agreement allows for pre-development activities to be undertaken on the property until a positive feasibility study compliant to NI 43-101 regulation is completed.

This agreement establishes a foundation for collaborative communications between the parties to facilitate the Company's consultation with Naskapi Nation to ensure that any exploration and pre-development activities within Nuchimiyuschiiy are conducted for the mutual benefit of Naskapi Nation and the Company, while recognizing the importance of the environment and Naskapi traditional territory and the associated indigenous and treaty rights of the Naskapi Nation and its members. The Crater Lake scandium and rare earth mine, concentrate transportation and metallurgical processing will affect the territories of other communities. The Company is committed to include all interested parties in discussions concerning its pre-development activities.

The actual pre-development agreement does not include the construction, operation or decommissioning of any mine, mill or related facility, which will be dealt with in a Socio-Economic Participation Agreement ("SEPA"), also commonly known as an Impact and Benefit Agreement ("IBA") which will be negotiated and concluded prior to the implementation by the Company of the potential mine and the potential granting of authorizations issued by the authorities having jurisdiction.

No current plans to pay cash dividends

The Company has no current plans to pay any cash dividends for the foreseeable future. Any decision to declare and pay dividends in the future will be made at the discretion of the Board of Directors and will depend on, among other things, the Company's financial results, cash requirements, contractual restrictions and other factors that the Board of Directors may deem relevant. In addition, the Company's ability to pay dividends may be limited by covenants of any existing and future outstanding indebtedness that the Company or its subsidiaries incur. As a result, investors may not receive any return on an investment in the Company's securities unless they sell the securities for a price greater than that which they paid for them.

Volatility of Share Price and Market Price of the Common Shares

The price of the shares of resource companies tends to be volatile. Fluctuations in the world price of scandium, the potential growth of the scandium and Al-Sc alloys markets and many other elements beyond the control of the Corporation could materially affect the price of the common shares of the Corporation.

There can be no assurance that an active market for the common shares of the Corporation will be sustained after any offering of securities. Securities of companies with smaller capitalizations have experienced substantial volatility in the past, often based on factors unrelated to the financial performance or prospects of the companies involved. These factors include global economic developments and market perceptions of the attractiveness of certain industries. There can be no assurance that continuing fluctuations in price will not occur. If an active market for the common shares of the Corporation does not continue, the liquidity of a purchaser's investment may be limited. If such a market does not develop,

pourrait être limitée. Si un tel marché ne s'établit pas, les acquéreurs pourraient perdre la totalité de leur placement dans les actions ordinaires de la Société.

En conséquence de ces facteurs, le cours des actions ordinaires à tout moment pourrait ne pas refléter avec exactitude la valeur à long terme de la Société. Des recours collectifs en valeurs mobilières ont souvent été intentés contre des sociétés à la suite de périodes de volatilité des cours de leurs titres. La Société pourrait dans l'avenir être la cible de recours similaires. Des litiges relatifs aux valeurs mobilières pourraient entraîner des coûts et des dommages-intérêts considérables, et également détourner l'attention de la direction de la gestion des affaires de la Société, de même que ses ressources financières.

Dilution

L'obtention de financement additionnel nécessaire pour poursuivre le développement et l'exploitation de la Société pourrait peut-être nécessiter l'émission de nouveaux titres. L'émission de titres additionnels et l'exercice de bons de souscription d'actions ordinaires, d'options d'achat d'actions et d'autres titres convertibles aura pour effet de diluer la part des capitaux propres des personnes qui détiennent ou achètent des actions ordinaires.

Risques fiscaux

La Société se finançait en partie par l'émission d'actions accréditives. Cependant, il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales pourrait avoir des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs et dans un tel cas, la Société devra indemniser chaque souscripteur d'actions accréditives pour tout impôt supplémentaire.

Énoncés prospectifs

Les investisseurs sont priés de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent de nombreuses hypothèses, des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes, tant généraux que spécifiques, susceptibles de faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés dans les énoncés prospectifs ou de contribuer à la possibilité que les prédictions, prévisions ou projections se révèlent inexactes de façon importante.

Poursuites et procédures judiciaires

Comme la plupart des entreprises, la Société est exposée aux menaces de poursuites et pourrait être impliquée dans des différends avec d'autres parties qui pourraient déboucher sur des poursuites et d'autres procédures. Les activités de la Société sont exposées au risque que des poursuites soient intentées par des employés, des syndicats, des entrepreneurs, des détenteurs de la dette, des prêteurs, des fournisseurs, des partenaires de coentreprises futurs, des actionnaires, des organismes gouvernementaux ou d'autres personnes notamment dans le cadre de recours privés, de recours collectifs, de recours administratifs et de recours réglementaires et autres.

Dans tous les cas, l'issue des poursuites ou d'autres procédures judiciaires dans lesquelles la Société pourrait être impliquée, notamment les recours réglementaires, est difficile à évaluer ou à quantifier. Les demandeurs peuvent tenter d'obtenir le remboursement d'importants montants ou de montants indéterminés, et l'ampleur des pertes possibles liées à ces poursuites peut demeurer inconnue pendant de longues périodes. Les coûts de défense et de règlement peuvent être importants, même en ce qui a trait aux poursuites sans fondement. En raison de l'incertitude inhérente au processus de litige, celui-ci pourrait exiger que la direction de la Société y consacre une quantité considérable de temps et d'efforts et obliger la Société à verser d'importants honoraires juridiques. Rien ne garantit que le règlement

purchasers may lose their entire investment in the common shares of the Corporation.

As a result of any of these factors, the market price of the common shares of the Corporation at any given point in time may not accurately reflect the long-term value of the Corporation. Securities class-action litigation often has been brought against companies following periods of volatility in the market price of their securities. The Corporation may in the future be the target of similar litigation. Securities litigation could result in substantial costs and damages and also divert management's attention and resources.

Dilution

Additional financing needed to continue funding the development and operation of the Company may require the issuance of additional securities of the Company. The issuance of additional securities and the exercise of common share purchase warrants, options and other convertible securities will result in dilution of the equity interests of any persons who are or may become holders of common shares.

Tax Risks

The Corporation was partly financed by the issuance of flow-through shares. However, there is no guarantee that the funds spent by the Corporation will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Corporation has committed to take all the necessary measures for this purpose. Refusals of certain expenses by tax authorities could have negative tax consequences for investors and, in such an event, the Corporation will have to indemnify each flow-through share subscriber for any additional taxes.

Forward-Looking Statements

Investors are cautioned not to place undue reliance on forward-looking statements. By their nature, forward-looking statements involve numerous assumptions, known and unknown risks and uncertainties, of both a general and specific nature, that could cause actual results to differ materially from those suggested by the forward-looking statements or contribute to the possibility that predictions, forecasts or projections will prove to be materially inaccurate.

Litigation and Other Legal Proceedings

Like most companies, the Corporation is subject to the threat of litigation and may be involved in disputes with other parties in the future which may result in litigation or other proceedings. The Corporation's operations are subject to the risk of legal claims by employees, unions, contractors, debt holders, lenders, suppliers, future joint venture partners, shareholders, governmental agencies or others through private actions, class actions, administrative proceedings, regulatory actions or other litigation.

In any case, the outcome of litigation and other legal proceedings, in which the Corporation may be involved in the future, particularly regulatory actions, is difficult to assess or quantify. Plaintiffs may seek recovery of very large or indeterminate amounts, and the magnitude of the potential loss relating to such lawsuits may remain unknown for substantial periods of time. Defense and settlement costs can be substantial, even with respect to claims that have no merit. Due to the inherent uncertainty of the litigation process, the litigation process could take away from the time and effort of the Corporation's management and could force the Corporation to pay substantial legal fees. There can be no assurance that the resolution of any particular future legal proceeding will not have an adverse effect on the Corporation's financial position and results of operations.

d'une poursuite judiciaire future donnée n'aura pas d'incidence négative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

14.0 ÉVENTUALITÉS

Actions accréditatives

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditatives et, en vertu de règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration minière à la première des deux dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accréditifs ;
- Un an après que la Société ait renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Les engagements à effectuer des travaux d'exploration qui ne sont pas respectés sont soumis à un taux d'imposition combiné de 30 % (Canada et Québec).

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses d'exploration seront admissibles à titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2024, la Société a fait l'objet d'un audit fiscal couvrant les années 2019 à 2023. À la suite de cet audit fiscal, certaines dépenses accréditatives ont été jugées non admissibles à titre de frais d'exploration. En conséquence, la Société a comptabilisé en date du 31 août 2024 une provision de 145 968 \$ dans les comptes créditeurs et charges à payer pour couvrir l'impact fiscal de ces dépenses refusées pour les investisseurs concernés. Un montant additionnel de 6 488 \$ a été comptabilisé comme intérêts courus pour la période de six mois terminée le 28 février 2026 (12 975 \$ pour l'exercice terminé le 31 août 2025) ; faisant en sorte que la provision cumulative, entre le 31 août 2024 au 28 février 2026 est de 165 431 \$.

Il est à noter que la Société a entrepris des démarches pour contester certaines de ces décisions et pour clarifier l'admissibilité des dépenses concernées. Le résultat de ces démarches n'est pas encore connu à la date de clôture des états financiers et pourrait avoir un impact sur le montant de la provision si de nouvelles informations devenaient disponibles.

Pour la période de six mois terminée le 28 février 2026, la Société avait un solde de dépenses admissibles à engager par rapport aux placement accréditifs clôturés au cours de l'exercice correspondant à nul (322 694 \$ au 31 août 2025).

15.0 CONTRÔLE ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Conformément au Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (le règlement « 52-109 »), le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société déposeront une attestation de base pour émetteur émergent à l'égard de l'information financière présentée dans les états financiers et les rapports de gestion accompagnant ces états financiers.

Contrairement à l'attestation complète prévue par le règlement 52-109, l'attestation de base pour émetteur émergent comporte un « avis aux lecteurs » qui précise que le chef de la direction et le chef de la direction financière ne font aucune déclaration concernant l'établissement et le maintien des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière, au sens attribué à ces expressions par le Règlement 52-109.

14.0 CONTINGENCIES

Flow-through shares

The Company is partially financed through the issuance of flow-through shares and, according to tax rules regarding this type of financing, the Company is engaged in realizing mining exploration work on the first of the following two dates:

- Two years following the flow-through placements;
- One year after the Company has renounced the tax deductions relating to the exploration work.

Commitments to carry out exploration work that are not respected are subject to a combined rate of 30 % (Canada and Québec).

However, there is no guarantee that the Company's exploration expenses will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Company is committed to taking all the necessary measures in this regard. Refusal of certain expenses by the tax authorities would have negative tax impact for investors.

During the year ended August 31, 2024, the Company underwent a tax audit covering the years 2019 to 2023. As a result of the tax audit, certain flow-through expenses were deemed ineligible as exploration expenses. Consequently, the Company recorded as at August 31, 2024 a provision of \$145,968 in accounts payable and accrued liabilities to cover the tax impact of these disallowed expenses for the concerned investors. An additional amount of \$6,488 has been recorded as accrued interest for the six-month period ended February 28, 2026 (\$12,975 for the year ended August 31, 2025); resulting in a cumulative provision of \$165,431 from August 31, 2024 to February 28, 2026.

It should be noted that the Company took steps to challenge certain decisions and clarify the eligibility of the disallowed expenses. The outcome of these actions is not yet determined as of the financial statement date and could potentially impact the provision amount if new information becomes available.

For the six-month period ended February 28, 2026, the Company had a balance of eligible exploration expenses to incur in connection with the flow-through private placements closed during the year equivalent to Nil (\$322,694 as at August 31, 2025).

15.0 INFORMATION COMMUNICATION CONTROLS AND PROCEDURES

In accordance with national instrument 52-109 – Certification of Disclosure in Issuers' Annual and Interim Filings ("NI 52-109"), the Chief Executive Officer ("CEO") and Chief Financial Officer ("CFO") of the Company will file a Venture Issuer Basic Certificate with respect to the financial information contained in the financial statements and respective accompanying Management's Discussion and Analysis.

In contrast to the full certificate under NI 52-109, the Venture Issuer Basic Certificate includes a "Note to Reader" stating that CEO and CFO do not make any representations relating to the establishment and maintenance of disclosure controls and procedures and internal control over financial reporting, as defined in NI 52-109.

**16.0 INFORMATION ADDITIONNELLE ET DIVULGATION
CONTINUE**

Ce rapport de gestion a été préparé en date du 24 avril 2026. La Société divulgue régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse et des états financiers trimestriels sur le site Internet de SEDAR+ (www.sedarplus.ca). Davantage de renseignements sur la Société peuvent être également trouvés sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca).

(signé/signed) Guy Bourassa

Chef de la direction/
Chief Executive Officer

16.0 ADDITIONAL INFORMATION AND CONTINUOUS DISCLOSURE

This MD&A was prepared as of April 24, 2026. The Company regularly discloses additional information by filing press releases and quarterly financial statements on SEDAR+ (www.sedarplus.ca). More information about the Company can be also found on SEDAR+ (www.sedarplus.ca).

(signé/signed) Steve Nadeau, CPA

Chef de la direction financière /
Chief Financial Officer